

La Boussac en **BREF**

BULLETIN MUNICIPAL

AIRE DE COVOITURAGE



■	Le mot du maire	3
■	La vie municipale (délibérations du conseil municipal)	4
■	L'urbanisme	12
■	La vie communale	14
■	L'état civil	29
■	La vie associative	30
■	La médiathèque	39
■	Informations pratiques	41
■	Communauté de Communes	43
■	Répertoire	50
■	Agenda	51



Mairie de LA BOUSSAC 13, rue du Mont-Saint-Michel 35120 LA BOUSSAC Tél. 02 99 80 01 23

Email. : secretariat@laboussac.fr

Site internet : www.laboussac.fr

Application mobile : [Intramuros](#)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le mercredi 14h00 à 16h30

DELEGATIONS		PERMANENCES
Le Maire	Christine FAUVEL	
1 ^{er} adjointe	Annie DELÉPINE	Jeudi de 10h30 à 12h sur rendez-vous
2 ^{ème} adjoint	David VIGOUR	Mercredi de 14h à 15h sur rendez-vous
3 ^{ème} adjointe	Marie-France SEVESTRE	Mardi de 10h30 à 12h
4 ^{ème} adjoint	Jean-Luc OLLIVIER	Vendredi de 11h à 12h

Nouveaux habitants de LA BOUSSAC

N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, munis de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin que nous puissions vous informer sur vos diverses démarches (inscription sur les listes électorales etc...).

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Responsable de la publication

M^{me} Christine FAUVEL - Maire

Comité de rédaction

M^{me} Annie DELÉPINE

M. Rodolphe DION

M^{me} Aurore GEDOUIN

M^{me} Fanny LEMENANT

M^{me} Nadège RICHEUX

M^{me} Marie France SEVESTRE

M. David VIGOUR

Mise en page et impression

Imprimerie Doloise

Crédits photos

La mairie - Les associations

Chères boussaquaises, chers boussaquais,

Alors que l'année touche à sa fin, je reviens vers vous pour partager le bilan des réalisations 2024 sur notre commune, bilan que vous allez pouvoir découvrir tout au long de ce bulletin. Celui-ci est annuel et non semestriel car nous n'avons pas été en mesure techniquement de le produire en juin. Nous avons dû faire face à un manque de personnel administratif tout au long de l'année ce qui nous a contraint à restreindre certaines tâches. Cependant cette édition, plus étoffée que d'habitude, vise à compenser cette absence et à vous tenir informés de manière exhaustive. Vous aurez également la possibilité, en fin de bulletin, de découvrir un témoignage de notre histoire locale à l'occasion des 80 ans du débarquement.

Tout d'abord, permettez-moi de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la vitalité de notre commune : les élus, les agents municipaux, mais également les associations et leurs bénévoles qui, par leur dynamisme, ont fait vivre notre territoire tout au long de l'année à travers des événements culturels ou solidaires. Ces actions renforcent les liens qui nous unissent et illustrent notre vie locale.

L'année 2024 a tout d'abord débuté par le recensement de la population qui nous a confirmé l'augmentation démographique de notre commune et donc son attractivité.

Le service de délivrance de titres d'identité mis en place depuis juin 2023 sur notre commune est apprécié et a été très sollicité en 2024.

L'aire multimodale a été mise en service en septembre. Elle regroupe une aire de covoiturage, les arrêts de bus et un parking sécurisé à proximité du cimetière. Equipée de panneaux photovoltaïques, cette réalisation s'inscrit dans notre engagement pour une mobilité plus durable et respectueuse de l'environnement. Son inauguration a eu lieu fin septembre en présence de nombreuses personnalités.

Le projet de rénovation de la salle des fêtes s'est concrétisé tout au long du premier semestre et les travaux ont pu débuter en octobre par la phase de désamiantage. Malheureusement, ces travaux ont déjà pris du retard sur le planning initial. En conséquence, la réouverture de la salle en septembre 2025 semble compromise. Pendant la durée des travaux, les activités des associations ont été délocalisées vers les communes voisines que nous remercions chaleureusement pour leur accueil et leur coopération.

Nous sommes également heureux d'annoncer que l'aménagement paysager du lotissement du Grand Plantis est désormais réalisé et que les dernières constructions s'achèvent. Ce projet offre un cadre accueillant et agréable aux résidents, renforçant l'attractivité de notre commune. Par ailleurs, la fin de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) approche enfin : l'enquête publique sera lancée au début de l'année 2025 pour recueillir vos avis sur ce document stratégique pour l'avenir de notre territoire. Les permanences du Commissaire Enquêteur seront communiquées par voie de presse.

Nous avons également prévu une étude diagnostique sur l'église pour identifier les causes des désordres

affectant les retables et les vitraux, en vue de leur préservation.

La poursuite des travaux de voirie a également marqué cette année. Nous avons décidé de ne pas recourir au point à temps et de privilégier la réfection complète de portions de voies et le curage permettant ainsi des interventions plus durables sur nos routes.

Malgré ces avancées, certains projets ont rencontré des obstacles :

- Le marché hebdomadaire du mercredi a été abandonné malgré les nombreuses démarches entreprises par l'adjointe en charge de ce dossier pour trouver des commerces. La faible participation des habitants n'a pas permis de pérenniser cette offre à la population.

- La fermeture d'une classe au sein de notre école primaire malgré un

effectif relativement stable. Nos réclamations et manifestations n'ont malheureusement pas suffi à annuler cette décision. Je remercie les parents d'élèves qui se sont impliqués dans cette démarche.

- La fermeture de notre boulangerie est également confirmée pour la fin du mois de mars 2025. Nous travaillons à la création d'une nouvelle Boulangerie/ multi-services en partenariat avec Emeraude Habitation. Nous lançons donc un appel à candidature pour la tenue de ce commerce. Le bar «Cap à l'Ouest» est susceptible d'être repris prochainement et un nouvel appel à candidature est également lancé pour le recrutement d'un gérant, afin de garantir une offre commerciale diversifiée et dynamique.

- Nous déplorons également la recrudescence de certains problèmes d'incivilité, tels que des toilettes souillées, des feux de poubelles et du mobilier communal abîmé. Ces actes nous désolent et nous rappellent l'importance de préserver ensemble notre cadre de vie.

Nous souhaitons malgré tout clore l'année sur une note festive : le feu d'artifice annulé par deux fois cette année à cause des conditions météorologiques a été reprogrammé pour le marché de Noël.

Nous ne pouvons pas cependant faire abstraction du contexte national et international qui a marqué cette année : les bouleversements liés au réchauffement climatique, les conflits mondiaux et les tensions à l'échelle de notre pays impactent également notre quotidien. Ils nous rappellent l'importance de la solidarité, de la résilience et de l'action locale pour faire face à ces défis globaux.

Je tiens également à souligner l'importance de votre participation active. Vos idées, vos suggestions et votre engagement sont essentiels pour construire ensemble une commune où il fait bon vivre. C'est dans cet esprit que nous pouvons favoriser le bien vivre ensemble.

En cette période de fêtes, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année à venir. Que cette nouvelle année soit porteuse de solidarité pour chacun d'entre nous.



Christine FAUVEL
Maire La Boussac

CONSEIL MUNICIPAL

Séance conseil municipal
24 janvier 2024

Présents : FAUVEL Christine, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINE Jérôme, LOIZEAU Cyrille, RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, LEMENANT Fanny et NOEL David.

Absentes ayant donné procuration : COLLET Mireille a donné procuration à OLLIVIER Jean-Luc, GÉDOUIN-ERARD Aurore a donné procuration à NOEL David.

Absents : DELÉPINE Annie et DION Rodolphe..

Secrétaire de séance : RABOURT Jean-Luc.

Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la rénovation de la salle des fêtes

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le coût total de l'opération est estimé à 958 207 euros H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter les subventions auprès des organismes suivants :

- Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et du Fonds Vert.
- Département d'Ille et Vilaine au titre du Fonds de solidarité territoriale (FST)
- Région Bretagne au titre du dispositif « Bien Vivre partout en Bretagne »

Ouverture par anticipation des crédits budgétaire pour l'exercice 2024

Dans l'attente du vote du prochain budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Vente du lot n°16 lotissement le Grand Plantis

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la vente du lot 16 au prix de 36 245 € TTC à Monsieur et Madame Jacques ANFRAY

Attribution des crédits et subvention de l'école publique de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le versement des subventions transport et sorties scolaires, directement sur le compte de l'OCCE de l'école afin de faciliter les démarches de l'école.

Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la création d'un abri bus

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région suite à la réalisation d'un abris-bus par les services communaux à l'Eguillère.

Réfection des retables de l'église

Madame le Maire expose aux conseillers municipaux que les retables de l'église sont en mauvais état. Ils sont en effet fragilisés par l'humidité. Il est donc urgent de faire intervenir une entreprise spécialisée pour les restaurer. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis proposé par l'Atelier Coréum d'un montant de 7 392 € TTC.

Installation de deux citernes souples

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise HEUZE-PORCHER pour la réalisation de deux citernes incendie au Gruer et à la Hublinois pour un coût de 30 813,92 € TTC.

Rétrocession de charges aux communes au titre du soutien à la vie associative et à l'action sociale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLECT en date du 28 novembre 2023 relatif aux charges rétrocédées aux communes au titre du soutien à la vie associative et à l'action sociale.

Fixation des attributions de compensation définitives 2023 et provisoires 2024 après évaluation des charges transférées des ouvrages hydrauliques de la compétence GEMAPI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les montants des attributions de compensation définitives 2023 et provisoires 2024 après évaluation des charges transférées des ouvrages hydrauliques de la compétence GEMAPI selon la méthode dérogatoire.

Désignation du référent déontologue élu

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Maître Michel POIGNARD en qualité de référent déontologue des élus municipaux jusqu'à la fin du mandat 2020-2026.

Séance conseil municipal 06 mars 2024

Présents : Christine, DELEPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINÉ Jérôme, LOIZEAU Cyrille, LEMENANT Fanny et NOEL David.

Absents ayant donné procuration :

COLLET Mireille a donné procuration à OLLIVIER Jean-Luc, RABOURT Jean-Luc a donné procuration à CHAPDELAINÉ Jérôme.

Absents excusés : DION Rodolphe, GEDOUIN-ERARD Aurore, RICHEUX Nadège.

Secrétaire de séance : SEVESTRE Marie-France.

Approbation du compte financier unique du budget communal 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur David VIGOUR, 2^{ème} adjoint, adopte à l'unanimité le compte financier unique de la commune qui fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement

Dépenses : 716 720,29 €

Recettes : 1 013 597,31 €

Soit un excédent de fonctionnement :

296 877,02 €

Investissement

Dépenses : **511 033,63 €**

Recettes : **520 307,34 €**

Soit un excédent d'investissement :

9 273,71 €

Résultat global : **306 150,73 €**

Approbation du compte financier unique 2023 du budget lotissement le Grand Plantis

Fonctionnement

Dépenses : 81 461,06 €

Recettes : 209 359,60 €

Soit un excédent de fonctionnement :

127 898,54 €

Investissement

Dépenses : 11 842,23€

Recettes : 0 €

Soit un déficit d'investissement :

11 842,23 €

Résultat global : **116 056,31 €**

Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre de la révision du plan local

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les orientations du PADD qui prend en compte les nouveaux points suivants :

- Diminution de la surface en extension à vocation d'habitat
- Augmentation de la production de logement pour le rendre cohérent avec le scénario démographique
- Modification de la cartographie de la trame verte et bleue
- Permettre le développement de l'activité économique en compatibilité avec le SCOT en cours de révision.

Attribution des crédits et subvention de l'école publique de la commune

Après avoir entendu l'exposé de Madame DELÉPINE Annie, adjointe en charge des affaires scolaires, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les participations suivantes pour l'année 2024 :

- Fournitures scolaires : 55 € par élève au lieu de 52 € en 2023
- Subvention transports scolaires : 26 € par élève au lieu de 23 € en 2023
- Subvention sorties scolaires 2023 : 21 € par élève.

Modifications des statuts de la communauté de communes

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'approuver la modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Défense incendie : acquisition d'une parcelle à la Hublainais

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'acquérir 224 m² de la parcelle C 417 appartenant à Monsieur Yves ROUAULT pour la somme de 0,40 €/m² pour l'installation d'une citerne incendie.

**Séance conseil municipal
04 avril 2024**

Présents : FAUVEL Christine, DELEPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, GEDOUIN-ERARD Aurore, CHAPDELAINÉ Jérôme, LOIZEAU Cyrille, RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, LEMENANT Fanny et NOEL David.

Absent ayant donné procuration :

COLLET Mireille a donné procuration à OLLIVIER Jean-Luc.

Absent : M. DION Rodolphe.

Secrétaire de séance : RICHEUX Nadège.

Affectation du résultat 2023 du budget communal

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter un montant de 290 000 € à l'article 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2024 de la commune.

Approbation du budget primitif 2024 du budget communal

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 de la commune tel que présenté :

Section de fonctionnement : **1 020 000 €**

Section d'investissement : **1 520 000 €**

Approbation du budget primitif 2024 du budget annexe lotissement le Grand Plantis

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif du lotissement qui s'équilibre en dépenses et recettes à **328 052,77 €** pour la section de fonctionnement et à **181 787,46 €** pour la section d'investissement.

Modernisation de la voirie 2024

Sur proposition de Monsieur OLLIVIER Jean-Luc, 4^{ème} adjoint en charges des travaux, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'attribuer les travaux de voirie aux entreprises suivantes :

- Eurovia pour les travaux d'enrobés pour un coût de 67 725,60 € TTC
- Baudry TP pour le curage des fossés pour un coût de 12 348 € TTC
- Tirel TP pour le broyage et le débroussaillage pour un coût de 9 300 € TTC.

Attribution des marches d'ingenieries pour la restructuration de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal, décidé à l'unanimité, d'attribuer :

- la mission de bureau de contrôle à l'entreprise Qualiconsult pour un coût de 5 700 € HT.
- la mission de coordinateur de sécurité et de protection de la santé à l'entreprise ATAE pour un coût de 3 790 € HT
- la mission de diagnostic amiante à l'entreprise AC Environnement pour un coût de 1 714 € HT.

**Séance conseil municipal
30 mai 2024**

Présents : FAUVEL Christine, DELÉPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, LOIZEAU Cyrille, RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, CHAPDELAINÉ Jérôme.

Absents excusés : COLLET Mireille, DION Rodolphe, GEDOUIN ERARD Aurore, NOËL David, LEMENANT Fanny.

Pouvoirs : COLLET Mireille à OLLIVIER Jean-Luc, LEMENANT Fanny à RICHEUX Nadège.

Secrétaire de séance : CHAPDELAINÉ Jérôme

Subventions 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les subventions accordées aux associations suivantes :

Associations communales	Subventions
ACCA	600 €
Club de l'Amitié	810 €
Anciens Combattants, Veuves et Citoyens de la Paix	500 €
Amicale Laïque	500 €
Amicale Laïque jouets de Noël	6 €/élève
Liens d'Amitiés La Boussac-Lede/Oordegem	500 €
J'ai Deux Notes à vous Dire	300 €
Théâtre de la Baie	300 €
Comité des Fêtes de La Boussac	1 000 €
Brin de Causette (nouvelle association)	300 €
Association Grand Large (country)	150 €
TOTAL	4 960 €
CCAS	6 500 €

Un crédit de 40 € est également voté pour chaque élève de LA BOUSSAC participant à des séjours linguistiques ou d'études organisés par les établissements secondaires qu'ils fréquentent en 2024.

Personnel communal : prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Après avis du comité social territorial en date du 18 avril 2024, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat aux agents communaux.

Restaurant scolaire : renouvellement convention « cantine à 1 € » et avenant au marché avec CONVIVIO

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle convention triennale avec l'Etat concernant la tarification sociale de la cantine.

Il approuve également à l'unanimité l'avenant n° 2 au marché passé avec Convivio concernant la fourniture et la livraison des repas en liaison chaude. Le prix unitaire du repas enfant sera porté à 3,25 € TTC et celui du repas adultes à 4,04 € TTC à compter du 1^{er} septembre 2024. Tous les autres articles restent inchangés..

TARIF REPAS 2024/2025

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier les tarifs de la façon suivante :
- Tarif à 1 euro si le quotient familial est inférieur à 1 000 euros.
- Tarif à 4 euros si le quotient familial est compris entre 1 001 euros et 1 300 euros.
- Tarif à 4,10 euros si le quotient familial est supérieur à 1 301 euros.

Tarifs vacances garderie municipale 2024/2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir à 0,90 € la demi-heure de vacation pour la garderie municipale.

Mise en place dispositif argent de poche

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise en place du dispositif « Argent de Poche » pour l'année 2024 et fixe le tarif de 15 € par mission de 3h30.

Concours des maisons fleuries 2024

Sur proposition de Madame SEVESTRE Marie-France, 3^{ème} Adjointe en charge du Cadre de vie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la fixation des prix du concours 2024.

Télérelevé des compteurs d'eau : convention d'occupation domaniale de

répéteurs birdz sur les panneaux de police et divers ouvrages

Veolia va procéder au déploiement du dispositif de télérelève du service public de distribution de l'eau potable. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention qui autorise la société BIRDZ (chargée pour le compte de VEOLIA de déployer la télérelève) d'installer sur le mobilier urbain des petits boîtiers «répéteurs».

Communauté de Communes Pays de Dol Baie du Mont Saint-Michel : convention de partenariat pour la mise en place du schéma directeur cyclable

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention qui autorise la communauté de communes à installer le long des voiries hors agglomération l'implantation de la signalétique cyclable directionnelle associées aux itinéraires cyclables identifiés par le schéma directeur cyclable adopté en conseil communautaire le 29 septembre 2023.

Communauté de Communes Pays de Dol : modification des statuts

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont-Saint-Michel.

Séance conseil municipal 04 juillet 2024

Présents : FAUVEL Christine, DELÉPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, LOIZEAU Cyrille, RABOUT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, LEMENANT Fanny, NOËL David et CHAPDELAINÉ Jérôme.

Absents excusés : COLLET Mireille, DION Rodolphe, GEDOUIN ERARD Aurore.

Pouvoirs : COLLET Mireille à OLLIVIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : DELÉPINE Annie.

Urbanisme : plan local d'urbanisme – phase d'arrêt de la révision

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le bilan de la concertation et d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de La Boussac. Ce projet sera transmis pour avis aux personnes publiques associées.

Éclairage public : convention de rénovation de l'éclairage public - phase 2

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la 2^{ème} tranche de rénovation de l'éclairage public en LED pour un coût estimatif à charge de la commune de **30 195,44 €**, après déduction de la subvention du **SDE35** qui réalisera les travaux.

Énergie : participation à une opération d'autoconsommation collective

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer aux opérations d'autoconsommation collective déployées par Part'EnR35 sur son territoire pour l'ensemble des bâtiments consommateurs éligibles en termes de proximité afin de réduire ses factures d'électricité.

Adressage : modification de 3 secteurs de la commune

Madame le Maire explique que dans le respect des préconisations en matière d'adresse et du fait de la pratique passée de numérotter les habitations au fur et à mesure de leur construction, il se révèle nécessaire de réviser la numérotation des adresses de deux lieux-dits et d'une rue du fait de leur superposition illisible.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les noms attribués aux voies concernées.

Séance conseil municipal 1^{er} août 2024

Présents : FAUVEL Christine, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, LOIZEAU Cyrille, RICHEUX Nadège, LEMENANT Fanny, NOËL David et CHAPDELAINE Jérôme.

Absents excusés :

DELÉPINE Annie, OLLIVIER Jean-Luc, COLLET Mireille, RABOURT Jean-Luc, GÉDOUIN-ERARD Aurore, DION Rodolphe.

Pouvoirs : COLLET Mireille à SEVESTRE Marie-France ; RABOURT Jean-Luc à CHAPDELAINE Jérôme, GÉDOUIN-ERARD Aurore à NOËL David.

Secrétaire de séance : SEVESTRE Marie-France.

Marchés publics : rénovation de la salle des fêtes - attribution de lots

Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité les lots 1, 3, 5, 7, 9, 12 et 13. Les autres lots seront soumis à négociation.

Personnel communal : modification du temps de travail hebdomadaire - agent d'entretien

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la modification du temps de travail d'un agent administratif de 22,5/35^{ème} à 20,5/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2024.

Circuit de randonnée : circuit de la tour du Brégain - modification du circuit

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la modification du circuit de randonnée de la Tour du Brégain qui empruntera désormais la liaison sécurisée entre le chemin du Vieux Presbytère et la rue de la Gare créée en 2022.

Séance conseil municipal 18 septembre 2024

Présents : FAUVEL Christine, DELÉPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, OLLIVIER Jean-Luc, CHAPDELAINE Jérôme, LOIZEAU Cyrille, RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, LEMENANT Fanny, NOËL David.

Absents excusés :

COLLET Mireille, DION Rodolphe, GÉDOUIN-ERARD Aurore.

Pouvoirs : GÉDOUIN-ERARD Aurore à NOËL David.

Secrétaire de séance : VIGOUR David.

Rénovation de la salle des fêtes - attribution des lots suite aux négociations

Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité l'ensemble des lots des travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Lotissement le Grand Plantis : avenant n°1 convention éclairage public avec le SDE 35

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention du **SDE35** d'un montant de **2 638,71 €**, ce qui porte le coût total des travaux d'éclairage public du lotissement communal à la somme de **26 100,32 €**.

Aire de co-voiturage : convention pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les conventions avec le SDE35 pour permettre l'implantation d'une borne de recharge électrique à l'aire de covoiturage.

École sinistre préau devis de réparation

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de réparation du préau de l'entreprise CORBEL d'un montant de **11 528 € HT** ainsi que l'indemnité de sinistre versée par GROUPAMA du même montant que les travaux.

Projet commerce : convention co-maîtrise d'ouvrage avec Émeraude Habitation

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet de construction d'un commerce et de trois logements sociaux à proximité de la mairie, à la place des WC publics et des anciens garages. Elle présente ensuite aux conseillers municipaux l'esquisse d'aménagement élaboré par Émeraude Habitation.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et Émeraude Habitation pour la construction d'un commerce et de trois logements sociaux.

Ressources humaines

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification de la durée hebdomadaire d'un agent communal.

Séance conseil municipal 30 octobre 2024

Présents : FAUVEL Christine, DELÉPINE Annie, VIGOUR David, SEVESTRE Marie-France, CHAPDELAIN Jérôme, LOIZEAU Cyrille, RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège, LEMENANT Fanny, NOËL David.

Absents excusés :

Jean-Luc, COLLET Mireille, DION Rodolphe, GÉDOUIN-ERARD Aurore.

Pouvoirs : OLLIVIER Jean-Luc à FAUVEL Christine, GÉDOUIN-ERARD Aurore à NOËL David, COLLET MIREILLE à SEVESTRE Marie-France.

Secrétaire de séance : NOËL David.

Rénovation de la salle des fêtes : avenant n°3 au contrat de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal approuve par 11 voix pour et 2 abstentions (Cyrille LOIZEAU et Nadège RICHEUX) l'avenant n° 3 au contrat de maîtrise d'œuvre d'un montant de 27 485,25 € HT, ce qui porte le montant total du marché à la somme de 87 212,26 € TTC.

Rénovation de la salle des fêtes : contrat assurance dommage-ouvrage

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la souscription d'une assurance dommage ouvrage pour les travaux de réhabilitation et de rénovation de la salle des fêtes, dans la limite d'un crédit de 15 000 € et autorise l'étalement de la charge sur 10 ans, à compter de l'exercice 2024.

Église : lancement de l'étude de diagnostic complet

Madame le Maire informe qu'il y a lieu d'établir une étude de diagnostic général de l'église afin de constater les désordres existants et d'élaborer un programme de travaux et de bénéficier de subventions des différents organismes partenaires dont le Département d'Ille et Vilaine. Cette étude pourra bénéficier d'une subvention du Département d'Ille et Vilaine dans le cadre du dispositif « Ambitions communes » à hauteur de 50 % du montant HT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Projet cession de chemins ruraux au Beffroy et au Bregain

Les chemins ruraux situés respectivement au lieu-dit Le Beffroy et au lieu-dit Le Brégain ne sont plus affectés à l'usage du public qui n'a pas lieu de les utiliser, et ne sont pas entretenus par la commune.

La commission voirie du 16 octobre 2024 s'est rendue sur place et a émis un avis favorable à l'aliénation de ces chemins.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux précités.

Personnel communal : création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet (18,94/35^{ème}) à compter du 1er janvier 2025.

Budget communal : décision modificative n° 1

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n° 1 au budget communal afin d'ajuster certaines inscriptions budgétaires.

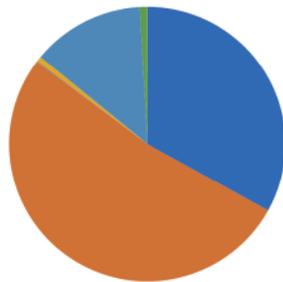
Compte administratif de la commune 2023

Le conseil municipal du 6 mars 2024 a approuvé les résultats du compte administratif 2023 de la commune.

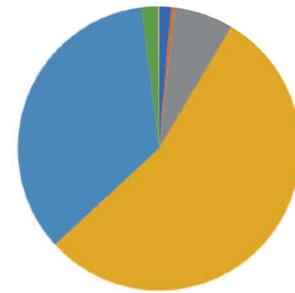
Budget de fonctionnement

Un excédent de fonctionnement de **296 877,02 €** se dégage avec un total des dépenses de **716 720,29 €** et un total de recettes de **1 013 597,31 €** dont un excédent antérieur reporté de **13 926,34 €**.

Dépenses de fonctionnement	Montant 2023
charges à caractère général	236 907,74 €
charges de personnel	373 935,08 €
Atténuation de produits	863,00 €
autres charges de gestion courante	94 236,00 €
charges financières	6 341,07 €
charges spécifiques	155,40 €
Dotations aux provisions	121,00 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	4 161,00 €
Total	716 720,29 €



Recettes de fonctionnement	Montant 2023
résultat de fonctionnement reporté 2022	13 926,34 €
atténuation de charge	4 517,41 €
produits des services, du domaine et ventes diverses	68 619,70 €
impôts et taxes	553 067,71 €
dotations, subventions et participations	353 013,96 €
autres produits de gestion courante	19 455,93 €
produits financiers	3,97 €
produits exceptionnels	992,29 €
Total	1 013 597,31 €



Budget d'investissement :

Le budget connaît un excédent de 9 273,71 euros avec un total de dépenses de 511 033,63 euros et un total de recettes de 520 307,34 euros dont un excédent antérieur reporté de 79 863,66 €.

Il a été réalisé notamment en 2023 :

- L'aménagement de l'aire de covoiturage et de jeux pour un montant de 229 566,08 € avec la perception de 88 269,53 € de subventions.
- L'achat d'un nouveau véhicule pour le service technique d'un montant de 29 988 €.
- La modernisation de la voirie pour un montant de 34 992 €
- La refonte administrative du cimetière (plan et registres) pour un montant de 24 596,98 €
- L'achat de terrain pour un montant de 18 237,12 €
- La réfection du busage d'eaux pluviales rue du Mont Saint Michel pour un montant de 16 026 €.
- La réfection de la couverture du préau de l'école pour la somme de 13 685,32 € avec la perception d'une subvention DSIL d'un montant de 7 000 €.
- Les études pour la rénovation de la salle des fêtes pour la somme de 9 480 €
- La révision du plan local d'urbanisme pour 15 453 €

Dépenses d'investissement	Montant
opérations patrimoniales	4 080 €
immobilisations incorporelles	28 361,22 €
emprunts et cautionnements	67 907,68 €
immobilisations corporelles	137 923,91 €
immobilisations en cours	272 760,82 €
Total	511 033,63 €

Recettes d'investissement	Montant
opérations patrimoniales	4 080 €
dotations, fonds diverses et réserves	301 855,95 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	4 161 €
excédent reporté 2022	79 863,66 €
Total	520 307,34 €

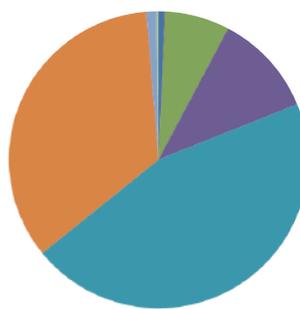
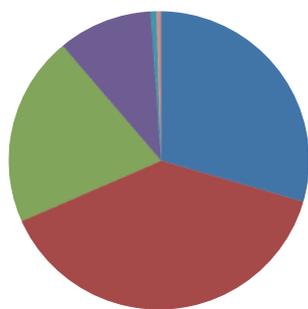
Budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 a été voté le 4 avril avec un budget de fonctionnement à hauteur de 1 020 000 € et celui d'investissement à hauteur de 1 520 000 €.

Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Montant 2024
charges à caractère général	301 000 €
charges de personnel	397 000 €
virement à la section d'investissement	207 739 €
autres charges de gestion courante	103 100 €
charges financières	6 000 €
charges spécifiques	700 €
dotations provisions semi-budgétaires	300 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	4 161 €
Total	1 020 000 €

Recettes de fonctionnement	Montant 2024
résultat reporté 2023	6 877 €
atténuation de charge	800 €
produits des services, du domaine et ventes diverses	71 120 €
impôts et taxes	114 249 €
fiscalité locale	461 417 €
dotations, subventions et participations	352 036 €
autres produits de gestion courante	11 096 €
produits financiers	5 €
produits spécifiques	2 400 €
Total	1 020 000 €



Budget d'investissement :

Les principaux investissements programmés sont les suivants :

- La rénovation de la salle des fêtes pour la somme de 946 000 €
- Le solde des travaux d'aménagement d'une aire de covoiturage et de jeux pour la somme de 206 000 €
- Le remplacement des abat sons de l'église pour la somme de 20 000 €
- la modernisation de la voirie pour la somme de 70 000 €
- La modernisation de l'éclairage public en leds pour la somme de 50 000 €
- Les travaux d'accessibilité au cimetière pour la somme de 32 500 €
- La révision du Plan Local d'Urbanisme pour la somme de 15 000 €
- La poursuite du renforcement de la défense incendie pour la somme de 35 000 €

Fiscalité

Le conseil municipal a décidé le maintien des taux d'imposition des taxes foncières en 2024, pour la 3^{ème} année consécutive :

→ Taxe foncière (bâti) = 36,98 %

→ Taxe foncière (non bâti) = 46,43 %

Par contre, le taux de la taxe d'habitation a été majoré de 12,06 % à 12,94 %, possibilité introduite à l'article 151 de la loi de finances pour 2024 qui assouplit la règle de variation pour les taux TH «faibles» des communes. Pour rappel, cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Dépenses d'investissement	Montant
emprunts et cautionnements	68 500 €
études contrat d'objectif et PLU	31 000 €
subventions d'équipements	58 000 €
immobilisations corporelles	199 000 €
immobilisations en cours	1 152 000 €
opérations patrimoniales	11 500 €
Total	1 520 000 €

Recettes d'investissement	Montant
excédent reporté 2023	9 273,71 €
virement de la section de fonctionnement	207 739 €
dotations, fonds diverses et réserves	360 087,89 €
subventions d'investissement	727 238,40 €
emprunt	200 000 €
opérations patrimoniales	11 500 €
opérations d'ordre de transfert entre sections	4 161 €
Total	1 520 000 €

Déclarations préalables accordés

MARTIN Lionel	4 Bis Ville Cavou	construction d'un garage
MEYER Cécile	3 La Bretonnière	isolation par l'extérieur de la façade
GET Marcelle	3 rue de la Croix Bouéssée	changement de deux fenêtres fixes par deux vasistas.
GROSSET Alan	17 rue du Mont Saint Michel	création de fenêtres de toit et modifications d'ouverture
TOMASSO Tristan	2 La Touche Perrier	ajout d'une fenêtre de toit
SARL HEUZE-PORCHER	La Rivière	installation d'une centrale photovoltaïque
POINCHEVAL Mickaël	9 Le Bézier	pose fenêtres de toit, rejointement des façades Nord et Sud, remplacement des fenêtres et portes
ARTUR Damien	2 Caharel	changement des menuiseries extérieures
BIZEUL Mickaël	22 Quater rue de la Gare	clôture contour du terrain
BOURGEAULT Elodie et FRAIN Antoine	5 La Moignerie	fenêtre, fenêtres de toit, clôture et d'un nouvel accès à l'habitation
MECA'LO SERVICES, JOURNAL Loïc	18 rue de la Gare	de couleur des façades et pose de panneaux professionnels
SAINTJEANNET Luc	7 Bis La Cocherails	remplacement des menuiseries extérieures
AURIBAUT Jean-Luc	21 rue du Mont Saint Michel	pose de panneaux photovoltaïques
LEBRUN Christophe et GARNIER Sandrine	1 rue des Lavandières	changement des menuiseries extérieures
BELLOT Tanguy	9 La Hardouinai	rénovation du muret du portail, auvent du garage
JOUENNE Gaël	14 rue des Lavandières	installation d'un générateur photovoltaïque
SCI ROMA – POUJOL Catherine	1 rue de la Croix Bouéssée	changement de destination
PASINETTI Maud	6 Le Frène	création d'une baie vitrée
PORCHER Jean-Philippe	22 rue des Lavandières	clôture
GUÉRIN Didier	14 rue du Mont Saint Michel	installation sur muret existant de lames et de panneaux
POUSSIN Yorick	43 rue de la Gare	division en vue de construire
SOUQUET Valentin	20 rue des Lilas	installation d'un générateur photovoltaïque
COMMUNE DE LA BOUSSAC	23 rue de Fougères	rénovation de la salle des fêtes
GORON Quentin	38 rue des Lavandières	clôture
JAMIN Corinne	17 Le Gruer	pergola
PUNELLE Stéphane	3 Bis Chemin de la Fléharderie	carport
CAULLIEZ Jenny	7 rue des Lilas	abri de jardin
JAMIN Corinne	17 Le Gruer	changement de la porte d'entrée
BANAS-THIERRY Edouard	23 rue du Mont Saint Michel	remplacement des menuiseries extérieures, nouvelle toiture, création d'ouvertures
BERTRAND Helena	7 Bis Le Bézier	construction d'un abri bois
MINOIS Philippe	11 La Hublinai	changement de clôture
SAUDRAIS Aurélien	2 Bis Caharel	création d'une ouverture, pose d'une baie
GUYOT Maryse	27 rue du Mont Saint Michel	remplacement porte-fenêtre et fenêtres
MOULIN Tanguy	11 Bis Launay Belle Fille	pose d'une centrale photovoltaïque
BOURRE Christian	4 B Chemin de la Fléharderie	clôture
BOURRE Christian	4 B Chemin de la Fléharderie	abri de jardin
LEGENDRE Michel	10 La Claye	remplacement menuiseries et création de fenêtres de toit
JACQUET Pascal	13 rue des Lavandières	clôture séparative avec suppression de la haie de Thuya
HELLA Patrick	14 Chemin du Clos Saint Père	déplacement d'un portail et création d'un portillon.

Recensement de la population

Suite au recensement réalisé du 18 janvier au 17 février 2024, les résultats laissent apparaître une augmentation de la population qui s'établit à 1 227 habitants. La commune recense 726 logements dont 518 résidences principales et 181 résidences secondaires et logements vacants.

Permis de construire

POTIN Fabrice	18 rue de Fougères	construction d'un atelier et d'un abri de jardin
JACQUES Steven	16 Le Gruer	construction d'une maison d'habitation
LEBLAY Maxime	26 Bis rue de la Gare	extension d'habitation
SARL MOULIN Tanguy	11 Bis Launay Belle Fille	aménagement de logements dans deux longères existantes
ANFRAY Jacques	17 rue des Lilas	construction d'une maison d'habitation
GEDOUIN-BOULMER Anne-Sophie	10 Launay Belle Fille	rénovation d'une maison d'habitation et de ses dépendances
CHAPDELAINE Jérôme	35 rue des Lavandières	construction d'une maison d'habitation et une annexe

Urbanisme : PLU

Initié en 2021, le Plan Local d'Urbanisme définit les principes d'évolution du territoire de la commune à l'horizon 2035.

La dernière réunion publique a eu lieu le mercredi 17 avril 2024, à la mairie.

Les personnes présentes ont été informées du zonage et des nouvelles règles qui vont affecter le droit des sols prochainement.

La première réunion publique en avril 2023 visait à expliquer les choix politiques et stratégiques sur les 10 années à venir, en fonction du diagnostic du territoire qui a été établi. Cette dernière visait à présenter, en toute transparence, les documents qui seront directement opposables aux tiers : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), et les règlements graphique et littéral.

C'était l'occasion pour les habitants de venir s'informer des futures règles de constructibilité ! Le bureau d'études Prigent & Associés accompagné de Madame le Maire a répondu aux questions à l'issue de la présentation. Pour rappel, les panneaux de concertation du PLU sont affichés à l'accueil de la mairie.

En conseil municipal le 4 juillet 2024, les élus ont validé l'arrêt de projet, première étape de validation du PLU qui sera bientôt soumis à l'avis de la population.

L'arrêt de projet marque la fin des études techniques et le début de la phase administrative qui consiste à consulter les partenaires publics associés tels que l'Etat et la Chambre d'agriculture. Le projet sera ensuite soumis à enquête publique début 2025 en vue de son approbation au cours du 2^{ème} trimestre 2025.

L'enquête publique d'une durée d'un mois se déroulera en janvier-février 2025. Vous serez informés des dates exactes par affichage à la mairie, sur le site internet et dans les journaux.



5 Le Plan Local d'Urbanisme Le Règlement littéral et graphique

Le Règlement graphique et littéral sont les documents directement opposables aux tiers, auxquels toute autorisation d'urbanisme doit se conformer. C'est la déclinaison réglementaire des orientations générales inscrites au PADD. Chaque disposition réglementaire est justifiée au regard de la nécessité qu'elle représente pour mettre en oeuvre les objectifs énumérés au PADD. Il se compose d'un règlement graphique, ou plan de zonage, et d'un règlement littéral.

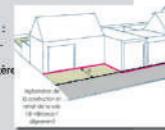
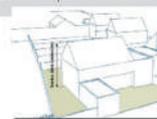
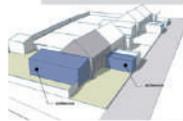
LE RÈGLEMENT LITTÉRAL

Le Règlement littéral fixe les règles en matière d'urbanisme applicables à l'intérieur des différentes zones & secteurs. Il s'articule autour de 3 thèmes, selon la nomenclature nationale :

I. Destination des constructions, usage des sols et natures d'activité : Destinations, sous-destinations, usages, natures d'activités et mixité.

II. Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère : Volumétrie, implantation, espaces non bâtis, stationnement.

III. Équipement et réseaux : Conditions de desserte des terrains par les voies et réseaux.

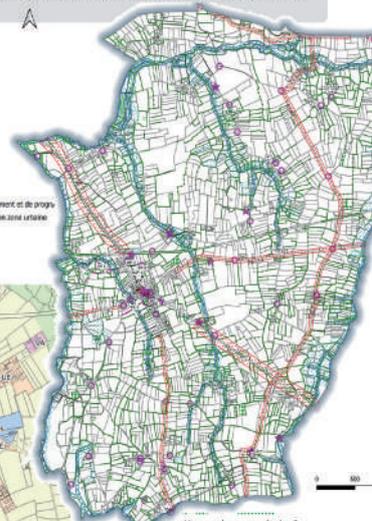


LE RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Le Règlement graphique s'applique en complément du règlement littéral sur tout le territoire de la commune. Une trame spécifique vient se superposer au zonage, faisant apparaître les prescriptions graphiques qui viennent réglementer certains éléments particuliers, comme les Espaces Boisés Classés, les Zones Humides, les emplacements réservés... etc.

REGLEMENT

- Linéaire commercial
- Périmètres de sites à réhabiliter
- Eléments de paysage à préserver pour des raisons d'ordre écologique (LILIS 13 du CU)
- ★ Bâtiment patrimonial à protéger
- Petit patrimoine à protéger
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Emplacement réservé
- Marge de recul cours d'eau
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Terrain ruralisé ou non bâti d'intérêt écologique en zone urbaine
- Zone humide
- Marge recul Routes départementales



- ZONES U : zones urbaines**
 - Tissu urbain existant (UO)
 - Urbaine planifiée (UR)
 - Activités économiques et industrielles (UI)
 - Equipements collectifs (UE)
- ZONES AU : zones à urbaniser**
 - A urbaniser total (AUA)
- ZONES A & N : zones agricole et naturelle**
 - Agricole (A)
 - Naturelle (N)

Vous voulez en savoir plus ?

Retournez-vous en mairie ou service urbanisme.
Contact
Mairie de La Boussac
13 rue de Mont Saint Michel
35 120 La Boussac
Tél : 02 99 80 01 23
Email : mairie@laboussac.fr
http://www.la-boussac.fr

URBANISME

Aire de covoiturage et de jeux

Les travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage et de jeux sont désormais terminés.

Depuis le 2 septembre 2024, les arrêts de cars des circuits scolaires et de la ligne Breizgo 17a Dol-Pontorson ont lieu à l'aire des Ombrières.

L'inauguration de ces équipements s'est déroulée le samedi 21 septembre 2024 en présence de :

- Monsieur le député Thierry BENOIT,
 - Madame la Sénatrice Françoise GATEL, nommée le soir même Ministre déléguée chargée de la ruralité, du commerce et de l'artisanat.
 - Madame la conseillère régionale Carole LE BECHEC,
 - Monsieur le Président du Département d'Ille et Vilaine Jean-Luc CHENUT et les conseillers départementaux Agnès TOUTANT et Jean-Luc BOURGEOUX
 - Monsieur le Président du SDE35 Olivier DEHAESE,
 - Monsieur le 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel Louis THEBAULT
 - les maires des communes voisines
- Monsieur le Sous-Préfet étant excusé



Le coût de ces aménagements s'élève à la somme de 430 000 €HT, subventionné à hauteur de 80 % par les partenaires de la commune :

- Etat : 75 000 € au titre de la DSIL et 9 139 € au titre de la DETR
- Région Bretagne : 72 561 €
- Département d'Ille et Vilaine : 163 300 € au titre du contrat de territoires et 16 750 € au titre des amendes de police.

Il restera à installer par le SDE35 en 2025 une borne de recharge pour véhicules électriques.



Cimetière

Le début d'année 2024 a vu la réalisation de travaux d'accessibilité au cimetière. Les personnes à mobilité réduite voient leur circulation dans l'enceinte du cimetière largement facilitée par la réalisation des allées principales en enrobés noirs.

Ces travaux réalisés par l'entreprise BAUDRY TP de La Boussac pour un coût de 32 389,20 € TTC ont bénéficié d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 10 796,40 €.



Les agents techniques ont également procédé au nettoyage de la croix centrale et à la réfection des joints du socle. Cette croix fut érigée lors de la construction du nouveau cimetière au XIX^{ème} siècle dont l'inauguration eu lieu le 4 avril 1880. Elle est l'œuvre du sculpteur lannionnais Yves HERNOT, comme l'atteste la signature gravée au revers du socle, dont la production irrigua massivement les villes et les campagnes bretonnes au cours de la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle et du 1^{er} quart du XX^{ème} siècle.

Église

Les abat-sons étaient dans un état général de détérioration qui les rendaient dangereux. Le remplacement de toutes les lames était nécessaire.

L'abat-son représente l'ensemble des lames inclinées vers le bas qui habillent les baies des clochers. Sa fonction première est de protéger le clocher des infiltrations d'eau et aussi de favoriser la diffusion vers le bas du son des cloches.

Les travaux de réalisation des abat-sons à l'identique (en chêne), ainsi que la pose ont été confiés à l'entreprise CHARTIER Frères de Cuguen. Coût 15 217,49 €, subventionné par le département (dispositif Fond de Solidarité Territoriale) pour un montant de 4 463,80 €. Les retables dans les chapelles latérales ont également été déposés courant juin pour des raisons de sécurité par l'Atelier CoRéum (56) pour un coût de 7 392 € TTC. Ils devront être restaurés avant leur remise en place. Des financements sont recherchés.

Une étude sanitaire sur l'état de l'église sera engagée en 2025 afin de déterminer les travaux à effectuer et les prioriser.



Enfin, la commune a récupéré l'ancienne cloche, qui était située derrière l'église au-dessus de la sacristie, grâce au don de Monsieur Fabrice LEROY domicilié dans le Morbihan que nous remercions vivement.

Cette cloche porte les inscriptions suivantes : 1892 - La Boussac. Nommée Laure par Mme Laure ROUXEL, Dame Léon CHARIL DES MAZURES, ma donatrice et M. Alfred DANJOU DE LA GARENNE.

Monsieur Pierre DUPUY, bénévole, a pris en charge pour le compte de la Paroisse la rénovation et la fabrication d'un nouveau support. Nous le remercions également pour toutes ces démarches.



Rénovation éclairage public

D'importants travaux de rénovation du parc d'éclairage public ont été réalisés sur la commune, grâce au concours du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine, le SDE35, et au soutien financier de l'État via le Fonds vert.

89 lanternes sur 158 points lumineux ont été remplacées en 2024. Ces travaux concernent la rue de la Gare, la rue du Mont Saint-Michel, la place de l'Église, la rue de Fougères, et le

chemin de la Fléharderie, ainsi que l'illumination du clocher et de la mairie.

Ces travaux, d'un montant de 117 398,73 € HT, ont été financés à hauteur de 60% par le SDE35, 20% par le fond vert et les 20% restants par la commune, soit la somme de 23 480 €.

La rénovation de l'éclairage public des autres rues sera effectuée l'an prochain. Ainsi tout l'éclairage public aura été passé en LED fin 2025.

Travaux de voirie : curage et enrobés

Enrobés à chaud sur certaines voies communales (impasse du Grand Clos, la Guittonais, Ville Claire et la Touche Perrier) par l'entreprise Eurovia.

Curage de fossés en divers endroits de la commune et empierrement du chemin rural « dit de Saint Nicolas » à la Claye par l'entreprise BAUDRY TP.

Réalisation d'un puisard au Gruer (impasse du Verger) par l'entreprise HEUZE-PORCHER pour limiter les inondations dans ce secteur.



Broyage complet des accotements et des talus par l'entreprise TIREL TP au mois de juin.



Services techniques

Achat d'un nouveau godet arrière hydraulique pour un coût de 2 784 € TTC, auprès des établissements WERSCHUREN de Dol de Bretagne.

Aménagement de deux poches incendie

Désormais, toutes les nouvelles constructions doivent se situer à moins de 200 mètres d'un point incendie en agglomération, ou à moins de 400 mètres au-delà.

C'est pour cette raison que nous avons aménagé deux poches à incendie au Gruer et à la Hublainais, d'une capacité de 60 m³ chacune, qui pourront être utilisées pour toutes les habitations à proximité.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise HEUZE-PORCHER pour un montant de 30 813,92 € TTC. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention DETR d'un montant de 8 742,58 €



Le Gruer



La Hublainais

Ecole

Il a été procédé à la mise en place de jeux de sol thermocollés sur la cour de l'école par l'entreprise EDEN COM pour un coût de 3 228,41 € TTC.

Suite aux dégâts provoqués par un coup de vent le 31 décembre



2022, et après une longue procédure auprès des assurances, il a été enfin procédé à la réfection complète du préau pour un coût de 11 588 € HT, pris entièrement en charge par l'assureur GROUPAMA.

Lotissement le Grand Plantis

Initié en 2013, ce lotissement comprenait 18 lots libres et 1 macro-lot destiné à la construction de 4 logements sociaux loués par la SA La Rance de Saint Malo depuis 2015. Il accueille donc au total 23 nouveaux logements.

Les travaux de plantations des espaces verts en octobre 2024 ont marqué l'achèvement de cette opération.



Numérotation le Gruer et le Chesnay

Le conseil municipal du 4 juillet 2024 a décidé de rationaliser l'adressage de trois lieux-dits, et de retenir la méthode du système métrique pour définir la nouvelle numérotation.

Les nouvelles voies créées sont les suivantes :

- le Gruer : route du Gruer, route de la Tour et impasse du Verger
- le Chesnay : route du Chesnay, route de Dol, route de la Chenevière, route du Guyoult et impasse du Pré.
- La Fléharderie : impasse du Grand Clos

Chaque habitant concerné recevra prochainement un courrier l'informant de sa nouvelle adresse ainsi qu'une nouvelle plaque. Des panneaux de signalisation avec les noms des nouvelles voies seront également installés.

Circuits vélo

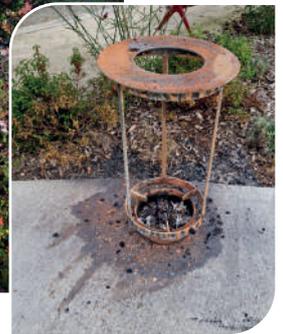
Dans le cadre du schéma directeur cyclable communautaire, deux itinéraires cyclables sont désormais balisés pour rejoindre à vélo Pleine Fougères et Broualan par des voies sécurisées douces.



Incivilités

La commune déplore de nombreuses incivilités et dégradations commises sur les équipements communaux suivants :

- destruction de la figurine Zoé
 - poubelles brûlées sur l'aire de jeux pour enfants et au WC publics.
 - feu dans les WC de l'aire de covoiturage
 - Disparition d'une croix de chemin en granit à la Coterai
- Une plainte a été déposée en gendarmerie à chaque fois.



Travaux salle des fêtes

Inaugurée en 1988, la salle des fêtes de La Boussac, après avoir été très utilisée, a besoin d'un rafraîchissement mais aussi d'une mise aux normes.

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de procéder à une rénovation complète :

- remplacement de la toiture amiantée par une couverture en bac acier
- remplacement de toutes les menuiseries extérieures - réfection des sanitaires
- réfection des sanitaires

- rénovation thermique et installation d'une pompe à chaleur
- pose d'un nouveau plafond avec éclairage LED
- réfection des peintures intérieures et extérieures
- remplacement du carrelage au sol et du parquet



A cet investissement, il faudra ajouter le renouvellement des chaises et tables et du matériel de cuisine, l'installation d'un vidéo projecteur avec écran de projection et d'une nouvelle sonorisation.

Le plan de financement prévisionnel de cet équipement est le suivant :

Dépenses		Montant HT
Maîtrise d'œuvre	C MOI et Joël OLLIVIER	72 676,88 €
SPS	ATAE	3 790,00 €
Contrôle technique	QUALICONSULT	5 700,00 €
Diagnostic Amiante avant travaux	AC Environnement	1 798,00 €
Désamiantage	2ETP (35)	48 000,00 €
VRD aménagements extérieurs	POTIN TP (35)	41 000,00 €
Démolition, gros œuvre	MARSE CONSTRUCTIONS (35)	52 661,54 €
Charpente, bardage bois	COUPE Jérôme (35)	69 817,86 €
Couverture	COUPE Jérôme (35)	74 182,10 €
Métallerie, serrurerie	ESM (35)	24 666,00 €
Menuiseries extérieures aluminium	SOMEVAL (35)	92 930,09 €
Cloisons sèches, isolation et plafonds	KOEHL (35)	86 517,51 €
Menuiseries intérieures et parquet	PAPAIL ET FILS (35)	46 469,18 €
Revêtements de sols et faïence	LEBLOIS Claude (50)	43 500,00 €
Peinture et revêtements muraux	DECO'LOGIK (35)	31 350,00 €
Electricité	ATCE (35)	57 717,22 €
Plomberie, sanitaires, chauffage et ventilation	CVC EMERAUDE (35)	169 514,12 €
TOTAL		922 290,50 €

Recettes	Montant
Etat DETR (acquis)	140 000 €
Etat Fonds Vert (acquis)	237 102 €
Région Bretagne (sollicité)	140 838 €
Département Ille et Vilaine (acquis)	200 000 €
Sous total subvention, soit 77,84 %	717 940 €
Auto-financement	204 350,50 €
TOTAL	922 290,50 €



Commerce et logements sociaux

Afin d'anticiper la fermeture prochaine de la boulangerie, fixée au 31 mars 2025, et afin de sauvegarder ce commerce essentiel à la vie de la commune, le Conseil Municipal, par délibération en date du 18 septembre 2024, a approuvé la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et Emeraude Habitation pour la construction d'une cellule commerciale et de trois logements sociaux.

Ce projet se situera à proximité de la mairie, à la place des WC publics et des anciens garages qui seront

démolis. Une première esquisse d'aménagement a été élaborée par Emeraude Habitation que vous trouverez ci-dessous à titre de présentation :



Personnel municipal

Après plusieurs agents du service missions temporaires du CDG35, Madame Joëlle COURTEFOIS est arrivée au poste de secrétaire générale de mairie depuis le 1^{er} septembre 2024.

Monsieur Sébastien ROUPIE, ayant décidé de prendre une nouvelle orientation professionnelle, a pris une disponibilité d'un an depuis le 1^{er} septembre 2024.



Événements

Noces d'Or Guérin

Samedi 27 janvier 2024 a eu lieu la célébration des noces d'Or de Daniel et Annick GUERIN en mairie de La Boussac. C'est en présence de leurs enfants, petits-enfants, famille et amis qu'ils se sont dit une seconde fois « oui » devant Madame le Maire.

Assistaient également Madame Marie-France SEVESTRE et Monsieur David VIGOUR, adjoints, ainsi que Madame Odile MABILE, maire honoraire. Annick est née à Rennes en 1956 et a vécu sa jeunesse à Sougéal.

Daniel, quant à lui, est né à Saint Servan sur Mer en 1954 et habitait la Boussac à la Ville Hue. Annick et Daniel se sont rencontrés à l'adolescence à la Ville Hue où Annick venait passer ses vacances.

Avant le départ à l'armée de Daniel, ils se sont dits « oui » lors de leur mariage à la mairie de Sougéal le 26 janvier 1974.

Après avoir habité Broualan, ils ont fait construire à la Ville Hue en 1980 où ils résident toujours.

En plus de leur travail, Annick et Daniel se sont beaucoup investis dans le monde associatif de la commune. Daniel a notamment présidé le comité des fêtes pendant 12 ans. Annick a été

conseillère municipale de 2014 à 2020 et est également secrétaire de l'association des anciens combattants.

Désormais, ils profitent de leur retraite, entourés



de leur famille. Ils peuvent compter sur l'affection de leurs 3 enfants : Chrystelle, Valérie et Stéphane et de leurs 7 petits-enfants.

Madame le Maire les a félicités et leur a souhaité plein de bonheur.

Argent de poche

Mi-juillet, la mairie a accueilli 3 jeunes de 16 à 18 ans : Anaïs, Camille et Inès. Encadrés par les agents communaux, ils ont eu des missions d'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts. Le dispositif argent de poche permet aux jeunes de



participer à l'amélioration de leur cadre de vie et de découvrir la vie de la commune, pendant leurs congés scolaires, et de recevoir en contrepartie une indemnité à hauteur de 15€/jour. Nous les remercions, ainsi que les encadrants, pour leur implication et leur sérieux.

Rendez-vous en mai prochain pour les inscriptions de l'été 2025.

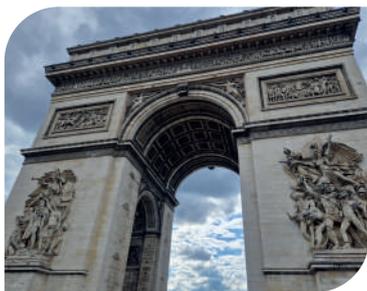


Visite du Sénat

Invité par Madame Françoise GATEL, sénatrice d'Ille et Vilaine, un groupe de boussacais a visité le Sénat mercredi 12 juin 2024.

Après un déjeuner dans un restaurant proche de l'Arc de triomphe, la journée s'est poursuivie par la visite du palais du Luxembourg, siège du Sénat.

Monsieur le sénateur Dominique De Legge nous a accueilli dans la cour d'honneur avant la visite guidée.



A chaque lieu son anecdote ! La visite s'est terminée par la photo de groupe en bas du majestueux "grand escalier".

L'après-midi s'est poursuivi par la visite guidée de l'Arc de triomphe. La guide a ainsi expliqué les significations des groupes sculptés des piédroits et des hauts reliefs.

Après avoir gravi les 284 marches, du haut de la terrasse, les participants ont pu percevoir la situation dominante de l'arc au centre de la place de l'Étoile et admiré les principaux monuments de la capitale et les perspectives sur les 12 avenues rayonnantes autour de la place.



Notre guide, fonctionnaire d'État, nous a fait un cours magistral sur l'histoire du bâtiment, depuis la construction ordonnée par Marie de Médicis en 1615 jusqu'en 1958 date de l'affectation du Sénat de la 5^{ème} République. Une visite où chaque salle a sa propre histoire selon le propriétaire des lieux : la salle des dupes sous le règne de Louis XIII, le grand escalier et ses lions égyptiens sous Napoléon Bonaparte, la réalisation de la salle du trône (salle des Conférences) sous les ordres de Napoléon III...



Toutes les personnes sont ressorties très satisfaites de cette journée.



Courses cyclistes

Le dimanche 11 août 2024, la commune de La Boussac a accueilli l'arrivée du 13^{ème} trophée de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, sous un soleil radieux.

Organisée par le club cycliste de la Jeunesse Sportive Doloise (JSD), cette course donne son départ chaque année dans l'une des 19 communes de la Communauté de Communes. Le tracé n'est jamais le même et traverse un maximum de communes. Le départ avait été donné à 14h à Baguer Morvan.



Nous remercions les organisateurs et les bénévoles ayant participé à cette manifestation.



« LA FORET S'INVITE A L'ECOLE »

Un projet innovant et noble dans son cheminement a été mené pendant l'année scolaire 2023-2024. L'école de notre commune a répondu au projet « Planter une forêt », en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF). Quelques semaines plus tard, l'école recevait une réponse l'informant que son dossier était retenu.

Ce projet, La forêt s'invite à l'école, s'inscrit dans un large programme de sensibilisation et de solidarité.

Le projet, à but non lucratif, a été porté par plusieurs partenaires :

- L'ONF / Terre Agir qui a fourni les plans d'arbres et qui a assuré l'animation par la mise à disposition d'un agent ;
- JSA Bois Energie – Entreprise partenaire qui a mis à disposition du terrain et les locaux pour accueillir les élèves
- L'équipe pédagogique de l'école qui a participé à la plantation
- La commune pour la logistique et pour l'entretien des parcelles.



La 1^{ère} étape de ce projet s'est déroulée le lundi 19 février. Elle a consisté en la plantation d'arbres au lieu-dit La Gare. Dans 20 ou 30 ans le produit de ce bois servira à rénover les bâtiments publics communaux (école, église, etc.). Ces arbres sont destinés à faire du bois d'œuvre afin d'en concevoir du mobilier ou des piquets, et non pas des haies.

Chaque élève de l'école a eu un arbre étiqueté à son nom et a pu le planter, soit 122 arbres « remarquables ».

Les enfants peuvent revenir régulièrement avec leur famille suivre l'évolution de leur arbre. Le lieu est libre d'accès et des tables de pique-nique sont à

disposition.

Chaque année, des arbres seront plantés pour les nouveaux élèves qui intégreront l'école.

L'objectif, pour les élèves et les générations futures, sera d'observer cette forêt sur une période de vingt à trente ans .

La 2^{ème} étape a eu lieu le mardi 21 mai 2024. Les élèves de CM1-CM2 de l'école primaire de La Boussac, encadrés par leurs enseignantes, et de quelques parents d'élèves se sont retrouvés à la forêt de Villecartier avec Benoit Chevalier, animateur forêt Bretagne de l'Office National des forêts (ONF). L'objectif de la journée était de découvrir les différents arbres mais aussi les métiers du bois. Une animation pour visualiser les arbres de la plantation, jusqu'à leur évolution, a également eu lieu.



Stéphanie et Jérôme CHAPDELAINÉ, dirigeants de la société JSA Bois Énergie, ont présenté un focus sur la transformation du bois, de la scierie et de la raboterie.

la découverte par le "toucher" du bois. M. CHAPDELAINÉ avait préparé du bois en tronc, scié, en plot, en avivé, et en lame rabotée afin qu'ils en voient la diversité. Au fil de la journée, chacun a pu explorer la forêt à la découverte des divers arbres, à des âges distincts.



Concours maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée vendredi 18 octobre 2024, à la mairie. Cette année, 18 habitants ont pris part au concours, contribuant à l'embellissement de la commune. Tous ont été récompensés.

1^{er} prix	M. et Mme Teddy LEMUTRICY, 1 le Gruer
2^{ème} prix	M. et Mme Daniel FEILLET, 4 le Brégain
3^{ème} prix	M. et Mme Jean SARAZIN, 4 les Touchais



Matinée citoyenne printemps 2025

N'ayant pu organiser une matinée citoyenne en 2024, la prochaine matinée aura lieu le **jeudi 24 avril 2025 de 9h à 12h.**

Centre Communal d'Action Sociale



FÊTE DES MÈRES : La traditionnelle cérémonie d'accueil des bébés nés depuis la dernière fête des Mères s'est déroulée, vendredi soir 14 juin 2024, à la mairie. 14 bébés sont nés sur cette période contre huit l'année précédente. Madame le Maire a félicité les sept familles présentes à ce moment de rencontre et de convivialité. Cette augmentation de la natalité est signe de vitalité, d'attractivité et de dynamisme de notre commune. Après avoir souhaité la bienvenue à ces nouveaux bébés et à ces jeunes familles, un verre de l'amitié a clos cette rencontre.

Repas annuel

Dimanche 29 septembre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) accueillait à la salle des fêtes d'Epiniac, les aînés pour leur offrir le repas annuel. Plus de 100 personnes en ont bénéficié. Renée Krezcko, 97 ans, Roger Fauvel et Jean Bossard, 90 ans, doyens du jour, ont été honorés par un coffret gourmand.

Madame le Maire a remercié les personnes présentes ainsi que la commune d'Epiniac pour le prêt de la salle des fêtes compte tenu des travaux qui ont lieu à celle de La Bousac. Un colis gourmand a été distribué aux personnes absentes de plus de 85 ans.



Ateliers « mémoire » et « sécurité routière »

Le CCAS, en partenariat avec l'AGECLIC, a organisé un atelier mémoire qui a eu lieu à la mairie du 10 février au 7 avril 2024. Une dizaine

de personnes étaient présentes pour évaluer leurs compétences, et c'est dans une bonne ambiance que se sont déroulés les cours, grâce aux compétences de Charlène.



Un nouvel atelier sur le thème « **Plaisir, sécurité, sérénité au volant** », à destination des 60 ans et plus se déroulera en 2025.

La conférence, animée par un intervenant spécialisé de l'association Brain Up, aura lieu **le mardi 25 février 2025 de 10h à 12h à la mairie.**

Les ateliers se dérouleront ensuite les 11, 18 et 25 mars 2025. Les inscriptions se feront en fin de conférence. N'hésitez pas à venir...

Solidaribus

Le Solidaribus, antenne mobile du Secours populaire français en Ille-et-Vilaine, est présent sur le territoire de la communauté de communes Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel.

Le Solidaribus a pour objectif d'aller à la rencontre des personnes en difficulté dans les communes rurales éloignées des lieux d'accueil habituels du Secours populaire pour leur proposer une solidarité de proximité :

- Un point d'accueil et d'écoute
- Une aide alimentaire et en produits d'hygiène
- Une aide aux démarches simples
- Une aide matérielle ou vestimentaire sur demande
- Une aide à l'accès aux vacances et aux loisirs
- Des livres en libre-service



Deux jeudis par mois, les bénévoles du Solidaribus vous accueillent à Pleine Fougères de 10h à 12h au 18 rue Duguay Trouin (près de la Maison de l'enfance et de l'EPHAD). Les prochaines permanences auront lieu les jeudis 9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars et 3 et 17 avril 2025.

Les aides du Secours populaire sont accessibles à toute personne en situation de précarité, avec ou sans orientation d'un travailleur social. Pour toute demande de renseignements ou pour prendre rendez-vous pour le prochain passage du Solidaribus, vous pouvez joindre le Secours populaire par mail à solidaribus@spf35.org ou par téléphone au 02 90 02 78 83.

Portail famille

Un portail famille a été mis en place à la rentrée 2022 :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieLaBoussac/accueil>

Ce portail sert à la réservation des repas, mettre à jour le dossier famille et permet donc de gérer au mieux les commandes de repas, ainsi que l'organisation de la garderie.

Nous incitons tous les parents à utiliser le portail. Si vous rencontrez des difficultés pour la création de votre compte (identifiant égaré etc..) ou pour l'utilisation, les services de la mairie sont à votre disposition pour vous accompagner.

N'hésitez pas à venir demander un accompagnement car ce portail simplifie les démarches liées à la cantine et à la garderie.

Ecole

L'école compte actuellement 114 élèves répartis en 5 classes.

L'équipe pédagogique est constituée de :

TPS / PS / MS	Mme CARPENTIER Mme TORNAGHI
MS / GS	Mme LELIÈVRE
CP / CM1	M. STEPHAN
CE1 / CE2	Mme PIOT *Mme DUWEZ (décharge administrative le mardi)
CM1 / CM2	Mme RENAN

Les effectifs de l'école sont répartis de la manière suivante :

TPS / PS / MS	24 élèves
MS / GS	23 élèves
CP / CM1	21 élèves
CE1 / CE2	24 élèves
CM1 / CM2	22 élèves

AESH : M. BERNARD (24h), Mme OUTIN (12h)
Psychologue scolaire (RASED) : Mme Nathalie HUE

Les horaires de l'école sont identiques à ceux de l'année scolaire dernière à savoir :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 16h30

LE PERSONNEL COMMUNAL :

Temps scolaire

- Mme ALINE (atsem) : classe de MS/GS
- Mme POLGE (atsem) : classe de TPS/PS/ MS

Temps périscolaire

- Mme LEGROS : Responsable de la cantine + garderie le soir + ménage
- Mme DAVOUX : Pause méridienne (surveillance de cour) et ménage classes (soir)
- Mme BELLOT : Pause méridienne (surveillance de cour) et ménage classes (soir)
- Mme BLIÉ : Cantine + ménage

Les deux services à la cantine sont maintenus. Le 1^{er} service est effectué de 12h15 à 13h00 pour les maternelles et les C.P. et le 2^{ème} service s'effectue de 13h00 à 13h45 pour les autres classes.

Petit rappel : Les numéros de téléphone de la garderie et de la cantine ainsi que les horaires et les numéros correspondants sont indiqués dans les renseignements utiles.



Jeudi 27 juin, Madame Sylvie RAME-PRUNAU, vice-présidente de la Communauté de Communes, en charge de la petite enfance et Maire d'Epiniac, a offert un livre à chacun des élèves de Grande section, de l'école publique. Les enfants, ravis, brandissent leurs livres !

L'opération «Lire c'est grandir» est portée par la Communauté de communes, avec le soutien de l'Éducation nationale.

Actualités de l'école année scolaire 2023/2024

Baucoup de projets ont été réalisés à l'école publique de La Boussac pendant cette année scolaire 2023-2024 !

- Ciné Ecole 3 films pour les 6 classes cycles 1, 2 et 3
- Piscine à Dol pour les élèves de la MS (maternelle) jusqu'au CM2 : 10 séances
- Projets pédagogiques Jeux Olympiques (sport, lecture, arts visuels, géographie...) dans les classes élémentaires
- Projet Bibliothèque pour toutes les classes : 2 séances par période pour les 6 classes

- Projet Chouette on lit ! Prix littéraire dans le cadre du TER pour les élèves CM2 dans le cadre de la liaison CM2 / 6^{ème} avec le Collège Public François Brune de Pleine-Fougères.
- Projet mobilité avec la communauté de communes pour les élèves de CM2
- Rencontres sportives (endurance et athlétisme) entre les écoles publiques du secteur de Pleine-Fougères
- Cycle randonnées (CP au CM2)
- Projet Cycle de l'eau (CP au CM2)

Sorties scolaires

- Le 11 avril les élèves de CE1/ CE2 ont fêté de 100^{ème} jour d'école



- Le 17 mai l'illustratrice Laura LION a animé un travail autour des jeux Olympiques



- Le 30 mai randonnée et découverte de la flore et de la faune de la rivière (Le Guyoult)

- Le 31 mai Cycle Char à voile pour les CE1/CE2



C'était l'occasion de découvrir le mode de vie, d'alimentation et de déplacement des escargots. Les élèves ont fabriqué de la farine avec des moulins à café pour organiser une grande course aux escargots.



Sortie des classes maternelles à la ferme aux escargots en juin dernier.

Cette sortie à la journée était bien agréable, nous avons modelé de l'argile pour en faire des escargots et repartir avec nos créations.



Les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé à des animations scolaires sur le thème de l'eau, avec la Maison de la Baie.



Ces animations sont proposées par Eau du Pays de Saint-Malo dans le cadre du programme de reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins versants de Beaufort, Mireloup et Landal.

Les élèves se sont intéressés au cycle naturel et domestique de l'eau, la découverte de la rivière (la faune et la flore) les usages de l'eau, les pollutions, les moyens de protection et les gestes d'économie de l'eau.

Ce cycle d'animation s'est clôturé par une journée de pêche en rivière pour les élèves de toutes ces classes.



Au début du mois de juillet, les élèves des classes de CP et de CE2 ont effectué une randonnée dans les campagnes de La Bousac. L'objectif était de repérer les différents éléments du cycle domestique de l'eau présents sur la commune (réservoir d'eau, usine des eaux, zone de captage...). Le point culminant de cette journée a été l'accès aux abords du château de Landal. **L'accès au château et aux chemins environnants étant interdit au public, l'Abbaye de La Lucerne, propriétaire du château, a exceptionnellement ouvert ses chemins pour l'occasion.**



Les élèves des classes de CP et de CE2-CM1 se sont rendus à Rennes.



Après un trajet en train, les élèves de CP ont assisté à un atelier pédagogique dans le cabinet de curiosités du musée des Beaux Arts, pendant que la classe de CE2-CM1 a visité la ville de Rennes pour découvrir son patrimoine architectural.

L'après-midi, les élèves de CE2-CM1 ont visité à leur tour le Musée des Beaux Arts, tandis que les élèves de CP ont visité le parc du Thabor.



En juillet 2024, les élèves de CM1 et CM2 des classes de Mmes Laitu et Renan sont allés visiter le mémorial de Caen et le cimetière américain de Colleville sur Mer. Une guide du mémorial leur a raconté le débarquement des alliés le 6 juin 1944 lors d'une visite guidée le long des plages du débarquement en Normandie.



Naissances

Sur 10 naissances, 7 publications autorisées



Loïs BENOIST	1 La Ville Folle	né le 26 janvier 2024
Tilio FERRÉ	25 rue de Fougères	né le 19 mars 2024
Jules LEBLAY FERRARD	26 Bis rue de la Gare	né le 14 juin 2024
Laëlia VERDIER	13 rue des Lilas	née le 17 juin 2024
Loïs de MONCUIT de BOISCUILLÉ	11 B Le Chesnay	née le 14 août 2024
Westen MORDAN	2 Le Clos Saint Gilles	né le 17 août 2024
Julia JACQUES	16 Le Gruer	née le 17 septembre 2024

Mariages



Samuel LETELLIER et Maude LECHEMINOUX	domiciliés 5 Le Chesnay	le 22 juin 2024
Valentin LOUYER et Alyssa MOTARD	domiciliés 22 rue de la Gare	le 22 juin 2024
Fabrice JOLIVEL et Elora BIOT	domiciliés 12 E Le Chesnay	le 21 septembre 2024

Décès



Monsieur Yannick SOUCHU	rue du Closset	le 9 décembre 2023
Madame Marcelle MALLARD, née TROMEUR	29 rue du Closset	le 20 décembre 2023
Madame Marie GÂTEBLE	3 La Chesnardais	le 14 février 2024
Monsieur Salvador BOSCA MÛNOZ	8 Bis rue des Lavandières	le 22 février 2024
Madame Huguette LEJART, née OLLIVIER	3 Le Brégain	le 28 mars 2024
Monsieur Anthony MOQUET	2 Le Fontenil	le 3 avril 2024
Madame Noëlie LEFORT DES YLOUSES née HALLÉ	10 rue de la Croix Bouéssée	le 6 avril 2024
Madame Annette LAURENT, née OLLIVIER	5 Bis La Ville Hue	le 2 mai 2024
Madame Marie-Thérèse DROUYER, née CAILLARD	28 rue de la Gare	le 13 juin 2024
Madame Pierrette ROL, née PARISOT	4 La Guinguette	le 8 août 2024
Madame Elena GIMENEZ, KLIMANSKAYA	18 La Hublinais	le 8 août 2024
Monsieur Gabriel TANGUY	22 rue de la Gare	le 26 août 2024
Madame Paulette MARTIN, née DELAUNAY	rue de la Croix Marie	le 7 septembre 2024
Madame Janine BASTARD, née QUÉGUINER	9 Le Chesnay	le 9 septembre 2024
Madame Lucienne LEVEL, née LEBELTEL	37 rue de la Croix Bouéssée	le 25 septembre 2024
Madame Nicole COLLET, née DAVID	2 Launay Belle Fille	le 19 octobre 2024

Amicale Laïque de La Boussac

Notre rentrée a eu lieu le 14 octobre dernier avec la tenue de notre assemblée générale à l'ancienne mairie.

Nous souhaitons la bienvenue à David Maupile qui rejoint notre effectif.

Présidente	M ^{me} ESPARON Sandrine
Vice-Président/ Secrétaire	M. BRIENS Luc
Secrétaire adjointe	M ^{me} GARNIER Virginie
Trésorier	M. BELEY Florian
Trésorière adjointe	M ^{me} ZONGO Laëtitia

Membres : Sandrine Esparon, Pascale Piot, Luc Briens, Olivier Esparon, Karine Rabourt, Régis Sauvée, Edith Fleury, Jean-Luc Rabourt, Florian Beley, Marine Beley, Eliane Barouti, Virginie Garnier, Jean-Marie Richeux, Anaïs Lesage, Malo Rouault, Anne-Claire Lemarchand, Annaïg Monnerais, Laëtitia Zongo, Ewen Maréchal, David Maupile.

Concernant les départs, nous souhaitons une bonne continuation à Stéphane Mare et Yvan Elluard qui quittent l'Amicale Laïque après plusieurs années de bons et loyaux services.

Mais avant d'aborder cette nouvelle année, effectuons un petit retour en arrière sur nos activités de 2024 avec les spectacles de magie « Sim Sala Bim » présenté aux élèves des classes de CE1 au CM2 et « Les comptines de Kikobert » fin mai pour les classes de maternelles et CP. Tout cela dans le cadre des « vendredis ludiques » avec lesquels nous souhaitons proposer gratuitement aux élèves un accès à des animations culturelles.



Merci encore aux parents qui se sont joints à nous pour encadrer et accompagner les enfants.

N'oublions pas le samedi 16 mars dernier et notre soirée Réunionnaise, placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Les membres de l'Amicale ont confectionné près de 240 repas sous la baguette de nos chefs Jean-Luc et Olivier.

Enfin la fête de l'école qui s'est tenue le 29 juin. Les enfants nous ont offert un joli spectacle sur les jeux olympiques avant de se restaurer et de s'amuser sur les différentes activités de plein air proposées. Un



grand merci aux bénévoles et à vous les parents d'élèves qui êtes venus et ont permis le bon déroulement de cette journée. L'important c'est de participer dirait Monsieur Pierre de Coubertin lors de cette manifestation.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement et chaleureusement les personnes qui se sont spontanément proposées pour tenir un stand.

Voilà 2025 déjà, et les activités ont repris avec les festivités de Noël.

Un grand bravo à tous les gagnants de la tombola qui ont remporté une bûche de Noël ou une bourriche d'huîtres pour les fêtes.

Comme vous avez pu le remarquer, nous n'avons pas accès à la salle des fêtes durant toute la durée des travaux de modernisation, aussi il nous était difficile de pouvoir proposer une soirée pour Noël ailleurs hors de la commune. La tenue des spectacles dans le cadre des vendredis ludiques sera également compromise en 2025 compte tenu des frais de location supplémentaires que nous aurions à supporter en cas d'utilisation d'une autre salle.

Notre repas Réunionnais animé est programmé le samedi 15 mars 2025 à la salle des fêtes d'Epiniac. Nous comptons sur votre présence pour faire de cet évènement un nouveau succès.

La vente des tickets commence dès ce début d'année, pensez à réserver vos places ou commander vos repas à emporter au plus vite !

La fête de l'école aura lieu le **samedi 28 juin**. Venez faire la fête avec les enfants qui vous proposeront leur spectacle et passez ensuite un bon moment avec nous pour fêter l'arrivée de l'été et la fin de l'année scolaire.

Après le succès des frites maison proposées l'année dernière, promis nous allons les reconduire cette année avec quelques ajustements afin de réduire le temps d'attente. C'était une première pour nous, merci encore pour

votre compréhension.

Enfin, l'Amicale Laïque c'est une équipe de personnes attachées aux valeurs de la République et respectueuses de la laïcité prônant l'égalité, la fraternité et la gratuité de l'enseignement et de toutes manifestations pédagogiques, culturelles, sportives et de loisirs compris sur le temps scolaire ou au sein d'une association.

Dans cette optique, nous tenons à rappeler que tous les bénéfices de nos activités servent à financer certains projets de l'école publique et permettent

l'achat de matériel à but pédagogique. C'est pourquoi le soutien, la participation des parents et l'aide de l'Amicale sont liés afin de garantir aux enfants la richesse et la diversité des sorties scolaires.

L'Amicale Laïque c'est aussi la création de jeux et de décorations pour nos différents événements. Si vous êtes intéressés par notre action, n'hésitez

pas à venir nous rencontrer, nous avons toujours besoin de membres et de personnes souhaitant nous aider de manière ponctuelle.

Tous les membres de l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.

L'équipe de l'Amicale Laïque.

Section locale des Anciens Combattants

L'assemblée générale des anciens combattants et citoyens de la paix de La Boussac s'est tenue le 20 janvier 2024 en présence de Madame le Maire. L'association compte actuellement 37 adhérents.



L'année 2024 fut une année riche en commémorations pour fêter les 80 ans du débarquement allié en Normandie le 6 juin 1944 et la Libération de la France.

Les membres de l'association ainsi que les portes drapeaux ont participé aux cérémonies suivantes :

- Le **8 mai**, lors de la commémoration de la Victoire sur l'Allemagne nazie, Madame le Maire a donné lecture de quelques anecdotes sur la Libération de la commune le 2 août 1944 et pour la période comprise entre juin et août 1944. Ces dernières sont issues du témoignage de Monsieur Louis HODOUIN dont vous trouverez le récit complet en fin de ce bulletin.

- le **3 juin** à Pleine Fougères pour commémorer les **80 ans du Débarquement** avec un défilé de 40 véhicules militaires et une cérémonie officielle devant la borne de la Liberté, place Chateaubriand.



- le **6 juillet à Broualan et le 7 juillet à Saint Rémy du Plain** en l'hommage des résistants tués par la milice et l'armée allemande 80 ans auparavant. Un important maquis au bois de Buzot, composé de 80 maquisards, fut cerné dans la nuit du 6 au 7 juillet 1944 par 150 miliciens et soldats allemands. 4 habitants furent tués à Broualan le 6 juillet et 8 résistants furent fusillés dans une carrière à Saint Rémy du Plain le lendemain.



- le **11 novembre** pour la commémoration de l'Armistice de 1918 et l'hommage à tous les morts pour la France des conflits anciens et actuels.



Commémoration du 11 novembre

- le **8 décembre** pour l'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie..

L'année 2025 verra la célébration des 80 ans de la Victoire totale sur le nazisme en Europe le 8 mai 1945. La cérémonie religieuse cantonale se tiendra en l'église de La Boussac le jeudi 8 mai 2025 à 9h30, suivie de la cérémonie officielle devant le monument aux morts à 11 heures.

Afin de fêter cet anniversaire important qui marque 80 ans de paix en Europe, le bureau souhaite une **participation importante des citoyens et des enfants** de la commune à la cérémonie officielle. Nous ne devons pas oublier le sacrifice de nos aînés pour la paix qui demeure et reste fragile, à travers la guerre qui se déroule aux portes de l'Europe en Ukraine, ainsi qu'au

Moyen Orient et ailleurs dans le monde. Une attention particulière sera portée aux boussacais morts lors de ce conflit : 7 soldats et 1 déporté.

La prochaine assemblée générale se tiendra le **samedi 25 janvier 2025 à 14h** à la salle des associations (ancienne mairie). N'hésitez pas à rejoindre notre section d'anciens combattants en tant que citoyen de la paix (avec ou sans service militaire) afin de continuer à honorer la mémoire de nos anciens combattants d'hier mais aussi d'aujourd'hui, hélas. Il incombe aux « citoyennes et citoyens de la paix » de reprendre le flambeau pour témoigner et transmettre aux jeunes générations la mémoire des sacrifices des combattants et victimes civiles et qu'ils deviennent les citoyens d'un monde sans haine ni guerre.



Nous vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne et heureuse année 2025. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Bureau

Club de l'Amitié LA BOUSSAC

Auparavant petit rappel de nos activités :

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 22 janvier 2024. Résultats satisfaisants, et nous continuons de voir augmenter le nombre d'adhérents à 204 actuellement. Le Club se réunit le 3^{ème} jeudi de chaque mois pour souhaiter les anniversaires et profiter de différents jeux : belote, rami, tarot, scrabble, pétanque, nouveauté avec le scrapbooking etc...

D'autres activités sont proposées :

- **Gym douce** le lundi à Pleine Fougères de 14h à 15h
- **Danse en ligne** le mardi à Trans la Forêt de 14h à 16h
- **Marche Nordique** le vendredi matin de 9h30 à 11h30 souvent au Pas Gérard à Sains, ou autres sorties selon le temps.
- **Le loto**, gai savoir



- **Bowling** le dernier mercredi du mois à 14h15 à Dol

Du 16 au 22 février, 47 adhérents ont pu apprécier sous un beau soleil, le Carnaval de Nice, la Fête des Citrons de Menton, ainsi que Cannes, Saint Raphael et Monaco avec la relève de la Garde. Un séjour printanier tout à fait réussi, une offre culinaire agréable et des photos souvenir magnifiques.

Le 29 avril nous avons pu faire la connaissance d'une nouvelle activité "le foot en marchant ". A Sens de Bretagne pour un premier match, nous avons pu en apprécier l'aspect ludique et même un peu sportif. Nous en reparlerons car la fédération départementale nous encourage à varier notre offre d'activités. Notez que femmes et hommes font équipe dans la meilleure entente.

Le 14 mai, un Loto a été organisé à La Bousac par le secteur Baie du Mont Saint Michel, réunissant plus de 85 joueurs attentionnés.

Le 28 mai, dans le cadre de ses journées culture et découverte, la fédération nous a proposé une visite de Dinard, notre proche voisine, et entre autres sa balade au clair de lune face à Saint Malo.

Du 29 juin au 6 juillet nous avons fait le séjour ANCV Séniors en vacances dans le Gers en visitant

Les 50 ans du club de l'amitié

Pour cette journée exceptionnelle, la présidente, Madame Bernadette Pigeon, par un bref historique du club, a rappelé que 6 présidents s'étaient succédés et dévoués pour l'animation du club de l'amitié. Etaient présents Monsieur Alphonse ROUX (Monsieur Jean LEVEL étant absent pour raison de santé).

Elle leur a adressé ses sincères remerciements en rappelant que la tâche n'est pas si facile. En effet d'une décennie à l'autre les besoins et envies ont forcément évolués et nous invitent à savoir se renouveler

Monsieur Jean-Pierre ROBERT, le Président fédéral de Gemouv 35, nous a fait l'honneur de sa présence. Il se félicite de l'excellent dynamisme de toute la partie Nord de notre département. Comme il l'a rappelé à la dernière assemblée générale, il nous recommande d'être inventifs, curieux et motivés pour diversifier nos propositions vers nos adhérents.



Plus de 160 personnes ont participé à ce sympathique anniversaire. L'occasion lors d'un excellent repas de passer un agréable moment. Les nombreux danseurs ont aussi apprécié le talent de Yannick Sourdin, accordéoniste réputé. Sa bonne humeur et son entrain d'animateur ont enchanté toute notre assemblée.

l'abbaye de Boulaur, la découverte du marché de Samatan (3 tonnes de foie gras de canard et d'oie par an) et un marché de 200 forains proposant leurs produits dans une ambiance de foire colorée aux mille saveurs. Visite de Toulouse, d'Auch sans oublier la visite et dégustation de foie gras et de l'Armagnac.



Du 13 au 20 septembre, 14 adhérents ont pris l'avion pour la **Crête**, accueil chaleureux, une nature éblouissante, une grande terre d'histoire dont le célèbre palais de **Knossos** et la douceur de vivre crétoise, amateur de nourriture et de vin local (raki), musique et danses traditionnelles.



Le 24 septembre, 14 adhérents ont participé à la marche ECC à Longaulnay sur un itinéraire vallonné à souhait tout près de Bécherel.

Le repas de secteur a eu lieu le 12 octobre à la salle des fêtes de Saint Broladre. 191 participants ont profité d'un excellent repas avec la proposition originale d'une choucroute de la mer. Christian FELIE, animateur confirmé a bien amusé son public assurant une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le 27 novembre, la " Journée pas comme les autres", proposée par les voyages Roger est toujours un joli succès avec cette année "Les chiens ne font pas des chats" suivi d'un excellent repas dansant. Journée sympathique.

Le 17 décembre visite des « Lumières de Laval et croisière gastronomique ».

Comme vous avez pu le constater, depuis septembre des travaux de réfection sont en cours à la salle des fêtes de La Boussac. Nos réunions se passent désormais à la salle de l'ancienne mairie, la danse en ligne à la salle des fêtes de Trans la Forêt et en attente de réponse l'AG 2025 à Epiniac.

Projets en 2025 : séjour en Albanie et à la Martinique

et pour 2026 : Croisière sur le Douro et Les Canaries

La Présidente et les membres du conseil d'administration vous adressent tous leurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025.



Pour tous renseignements :
 Madame PIGEON Bernadette 06 71 32 94 56
 Madame BECKER Danièle 06 89 45 79 25

ACCA - Association Communale de Chasse

Cette saison, l'association compte 58 adhérents. Nous souhaitons vous rappeler que la régulation du gros gibier permet de limiter les dégâts causés aux cultures ainsi que les risques de collisions sur les routes de plus en plus fréquentées.



En cas de dégâts occasionnés par des sangliers chez des particuliers, s'adresser à la mairie qui fera suivre à l'ACCA.

Comme les années précédentes, le concours de pêche sera organisé le week-end de la Pentecôte 2025. Nous comptons sur votre présence.

Le bureau de l'ACCA et ses membres vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Président	M. Stéphane HARDY
Vice-Président	M. Eugène COEURU
Secrétaire	M. Joël SEGURA
Trésorier	M. Dominique LEGROS
Membres	M. Vincent MICAULT, M. Pierre PICHON



Liens d'Amitiés

LA BOUSSAC / LEDE - OORDEGEM

Le repas choucroute du 3 mars 2024 a rencontré un vif succès, comme les années passées avec 290 parts vendus. Ce repas était préparé par le traiteur « Les Hermelles » et servi par les bénévoles de l'association. Un grand merci à eux qui œuvrent pour la réussite de ce repas.



Le samedi 20 avril 2024, le Président Jean-Pierre LEBON accompagné de deux amis a participé, avec des cyclistes de Lede, à une grande randonnée de 155 kilomètres sur le parcours de Liège-Bastogne-Liège, la Doyenne des classiques

qui a eu lieu le lendemain.

Le Président, amateur inconditionnel de vélo, a également participé, comme tous les ans, au championnat national cycliste des élus qui se tenait cette année dans les Yvelines.

Nous tenons à les féliciter pour leur participation.

L'assemblée générale s'est déroulée le 6 décembre 2024. La fin d'année a vu la vente de chocolats belges.



En raison des travaux à la salle des fêtes, il n'y aura pas de repas mais uniquement une vente à emporter de choucroute le **samedi 1^{er} mars 2025 de 10h à 12h** sur le parking du terrain des sports, au tarif de 16 € la part.

Nous vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Bureau

La Boussac Paroisse

Le repas d'amitié de la Sainte Cécile s'est déroulé le dimanche 17 novembre 2024 à la salle des fêtes de Trans la Forêt. Nous remercions toutes les personnes présentes ainsi que tous les bénévoles.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et que l'année 2025 vous apporte joie et santé.

J'ai deux notes à vous dire

Cette année, la traditionnelle grande audition de tous nos élèves de guitare, chant, piano, accordéon chromatique et violon n'aura pas lieu à La Boussac, la salle polyvalente n'étant pas opérationnelle.

Elle aura lieu à Saint-Marc les **21 et 22 juin 2025**. Le programme sera diffusé ultérieurement, notamment par la voie de notre bulletin de liaison.



Jai2notesavousdire@gmail.com

06 81 88 91 04

3 place de l'église - 35120 LA BOUSSAC

Yoga

Le Hatha Yoga proposé est adapté à tous avec la méthode de Gasquet.

Le périnée est au coeur de notre pratique.

N'hésitez pas à venir essayer.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Yogaiana par téléphone au **06 49 57 54 51** ou sur le site internet www.yogaiana.fr

Avec joie, Mathilde Paris "Yogaiana"

Comité des fêtes

Pour notre **marché de Noël 2023**, nous avons été satisfaits de pouvoir réunir un nombreux public, qui a pu apprécier les produits du terroir et des créations artisanales. C'est avec plaisir que les bénévoles vous ont accueillis avec le vin chaud, la traditionnelle galette saucisse, sans oublier



les crêpes. Pour les enfants, ce fut un plaisir de voir le Père Noël en calèche, distribuant des friandises et surtout de pouvoir à tour de rôle, l'accompagner dans sa tournée. L'arrivée du club de motards de Combourg habillés en père Noël a fini de les ravir.



Le 1^{er} mai, notre braderie accueillait de nombreux exposants. Le mauvais temps nous a fait nous replier dans la salle des fêtes, ce qui a permis aux exposants de s'installer à l'abri devant un bon petit café chaud offert par le comité des fêtes.



Cette journée, s'est déroulée dans la bonne humeur, malgré la pluie de nombreux visiteurs sont venus chiner. Un grand merci à tous et à l'équipe de bénévoles qui savent garder le sourire.



Pour une première, depuis notre création du comité des fêtes, nous avons organisé la fête de la musique, afin d'attirer de nombreux visiteurs de tous les âges. A notre grande surprise, la soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'école de musique de la Bousac, ce qui a enchanté les parents et le public, suivi du groupe the WADE LYNCH et de Dyvan le terrible qui ont su mettre de l'ambiance.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive, une fois de plus la pluie nous a surpris vers minuit et à notre grand regret nous avons dû cesser notre soirée.

Le samedi 20 juillet, c'est avec une grande déception que nous avons dû cesser notre activité, due à une météo capricieuse (orage). Pour des raisons de sécurité, le feu d'artifice offert par la commune a été annulé.

Je tiens tout particulièrement à remercier toute l'équipe de bénévoles qui avait tout préparé pour passer une très bonne soirée, ainsi que le DJ, pour mettre de l'ambiance. Je m'adresse également aux habitants de la Bousac et visiteurs venus de l'extérieur, de ne pas nous en tenir rigueur.

Nous restons positifs et nous vous donnons rendez-vous en 2025.

Le dimanche 11 août 2024, a eu lieu la **course cycliste du 13^{ème} trophée de la communauté de communes**. Le départ a eu

lieu à Bagger Morvan et l'arrivée à la Bousac, sous un très beau soleil. Les coureurs sont arrivés sous une foule d'applaudissements.

Le comité des fêtes avait été sollicité pour tenir une buvette et vente de gâteaux.

L'année s'est terminée avec le marché de Noël le 14 décembre. La soirée s'est clôturée par le feu d'artifice offert par la commune.

Ce fût une belle journée. Félicitations à nos coureurs et à nos bénévoles présents

Pour l'an prochain, nous vous attendons nombreux à la braderie du 1^{er} mai au terrain des sports et de la fête de la Musique le vendredi 20 juin.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Le comité des fêtes de la Bousac

Le bureau est ainsi constitué:

Présidente	M ^{me} SEVESTRE Marie-France
Vice président	M. SEVESTRE Christian
Trésorier	M. LOIZEAU Cyrille
Secrétaire	Mme MOULIN Pascaline



Théâtre de la Baie

Une belle saison pour le Théâtre de la Baie

Grâce à l'association du Théâtre de la Baie, ce sont 72 enfants et adolescents répartis sur différents groupes entre Dol et Pleine Fougères et 8 adultes qui ont pu, pour la deuxième année consécutive, donner une représentation à l'Odyssée à Dol le 1^{er} juin 2024. Pour le groupe de Dol une représentation sur un thème futuriste et engagé, pour la troupe de Pleine Fougères un thème médical, quant à la troupe adultes, nos comédiennes et comédiens ont revisité les clichés bretons !



Deux stages gratuits pour enfants ont été proposés pendant les vacances de février 2024 à La Boussac, ainsi qu'à Roz sur Couesnon dans le cadre de l'animation Roz en Fête. Les deux ateliers ont été de vraies réussites et ont permis de susciter des vocations !



Pour la saison 2024-2025, l'association compte 89 enfants et adolescents, répartis en 7 groupes et encadrés comme les années précédentes par Souhila Taïbi. Une représentation du travail effectué tout au long de l'année se tiendra à l'Odyssée le **samedi 31 mai 2025**.

Brin de causette

Depuis 18 ans, l'association Brin de Causette permet à des personnes seules ou non de venir échanger, jouer, chanter... dans la bonne humeur, la bienveillance et en toute simplicité. De nouvelles personnes sont venues nous rejoindre depuis la rentrée de septembre.

Ces rencontres ont lieu le **dernier mercredi du mois** (sauf juillet, août et décembre) au 2^{ème} étage de la Mairie (avec ascenseur). Pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion, les bénévoles se rendent à leur domicile.

Au mois de décembre, nous avons - pour ceux que le souhaitaient - confectionner des décorations de Noël avec Clarisse qui était notre guide. Nous ne demandons pas de participation pour ces réalisations.

Les rencontres se clôturent toujours par un goûter : café, gâteaux... en chansons et en célébrant des anniversaires.

Venez nous rencontrer pour faire connaissance ou pour certains renouer des liens.

N'hésitez pas à nous téléphoner (Pierrette 02 99 80 05 38).

Les bénévoles : Annick, Clarisse, Marie France, Marie Thérèse, Odile, Pierrette



Solidarité entraide Pleine Fougères

Cette association créée en avril 1987, poursuit ses actions sur le canton à la demande des services sociaux et des mairies que nous remercions pour les subventions accordées.

Ces aides correspondent aux besoins urgents des personnes aidées qui ne s'inscrivent pas dans la durée : colis alimentaires, aides di verses....

Jusqu'à ce jour un vestiaire était existant à Pleine Fougères, au vu des demandes peu nombreuses celui ci sera fermé définitivement.

Merci aux membres de l'association qui s'impliquent tout au long de l'année.

En cette fin d'année, permettez moi avec tous les membres de vous offrir nos meilleurs vœux.

Solidairement

La responsable

Marie-Thérèse DUCHEMIN

Médiathèque de La Boussac : nouvelles possibilités... nouvelles idées...

Quelques chiffres :

Dans votre médiathèque : plus de 2 000 livres pour adultes (romans, gros caractères, policiers, BD, documentaires), plus de 1 000 livres pour enfants (albums, BD, romans enfants, documentaires) ; 84 DVD pour adultes, 60 DVD pour enfants ; un abonnement à plusieurs magazines : Psychologie magazine, l'Ami des jardins, la Hulotte, Cuisine actuelle, la Salamandre junior, Pomme d'Api, Images doc, tous à votre disposition.

Des achats sont effectués régulièrement. Quelques titres parmi les nouveautés : *Mon cœur a déménagé* (Michel Bussi), *Plus grand que le ciel* (Virginie Grimaldi), *Les Effacés* (Bernard Minier), *Verhoeven* (Pierre Le maître), *Le Monde véritable* (Jim Fergus) etc ... et pour enfants : *Game Over tome 21, tome 22, Mortelle Adèle* (Récréation Générale), etc...

Un ordinateur est à la disposition du public.

Pour l'ensemble des 11 bibliothèques du réseau «lire en Baie»

- 61 000 ouvrages environ
- plus de 6000 CD et DVD,
- une inscription gratuite pour tous, enfants et adultes,
- la possibilité d'emprunter jusqu'à 15 documents (livres, CD, magazines) pour un mois.

L'inscription dans une bibliothèque du réseau «lire en Baie» donne accès à l'ensemble des documents du réseau..

Grâce à la possibilité d'utiliser la salle attenante à la bibliothèque, des activités libres peuvent se tenir le mercredi matin pendant les permanences (entre 10h30 et 12h30) avec Françoise : (couture, peinture, dessins, petit bricolage, ou encore compositions florales). Ces activités sont proposées à la demande, aux enfants et aux adultes. Il n'est pas nécessaire d'être lecteur pour y participer.

Un samedi par mois, Fanny accueille enfants et adultes pour des jeux de sociétés entre 10 et 12 heures.

Contacts : pour les activités du mercredi : Françoise au 06 72 76 78 23 pour les activités du samedi : Fanny au : 06 21 55 86 53.

Dans le cadre de la semaine de la petite enfance, une animation : «**Viens, je t'emmène dans ma bulle**» menée par Fanny, a eu lieu samedi 16 mars. 10 enfants de 3 ans à 6 ans et 5 parents ont pu écouter sous un tipi, dans une ambiance agréable, des histoires sur le thème des 4 saisons.

Mom'en baie ; en cette année 2024 qui a accueilli les J.O à Paris, le choix du réseau «Lire en Baie» s'est porté sur le thème des jeux olympiques : différentes animations ont été organisées dans plusieurs communes du

réseau. Astérix et Obélix aux J.O, «les J.O des animaux», Livrathon, atelier mangas etc... Dans le cadre d'un partenariat avec l'Education nationale, l'école de La Boussac a pu profiter de séances d'ateliers avec l'illustratrice Laura Lion. Cécile de la communauté de communes et Françoise sont venues apporter la «flamme» (fabriquée par les enfants du centre de loisirs) à l'école. Les enfants ont pu rencontrer Laura Lion, lui poser des questions sur son travail d'illustratrice et créer avec elle une fresque sur le sport (une copie de cette fresque est exposée dans la salle d'activités de la bibliothèque)..

Une journée «porte ouverte» a eu lieu à la bibliothèque samedi 5 octobre. 27 adultes et 23 enfants ont pu découvrir les lieux, jouer à des jeux liés à la lecture : mots fléchés, «cadavres exquis», jeux de sociétés divers, histoires contées... Un goûter, offert par la mairie, a été proposé aux participants.





Mois du film documentaire :

Dans le cadre du mois du film documentaire organisé par le réseau «Lire en Baie» et le «comptoir du doc», le film Photophobia a été projeté dans la salle du conseil de la Mairie. En présence du réalisateur, Pavol Pekarcik, le public a pu assister à l'aventure de Niki, 12 ans, descendu avec sa famille dans le métro de Kharkiv pour se mettre à l'abri des bombes russes, à sa rencontre avec Vika, 11 ans, devenue sa nouvelle camarade de jeu. «Un portrait précieux et unique, filmé à hauteur d'enfants, du quotidien des gens ordinaires dans l'Ukraine en guerre.»

Rappel : cette projection était gratuite comme à chaque fois dans le cadre du film documentaire !

Accueil de classes : toutes les classes ont pu être accueillies à la bibliothèque au cours de l'année 2023/2024, de la petite section de maternelle aux

grands de CM2. L'accueil a repris pour l'année scolaire 2024/2025 après les vacances de la Toussaint.

Appel à bénévoles : Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles pour tenir les permanences, couvrir les livres, participer au choix des livres, des DVD, des magazines, participer à des animations.

Si vous avez des idées, des propositions n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles, vous pourrez y prendre toute votre place !

Les horaires :

mercredi :	10h30 à 12h30
vendredi :	16h30 à 18h
samedi :	10h à 12h

Pendant les congés scolaires :

mercredi :	10h30 à 12h
vendredi :	17h à 18h

Téléphone : 09 67 70 60 11

Mail : gallothequelaboussac@orange.fr

Les bénévoles : Béatrice, Corinne, Christine, Eliane, Fanny, Françoise, Joëlle, Marcelle, Marie Thérèse vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous accueilleront avec le même plaisir en 2025 !



Déploiement de la fibre optique

Financé par les Intercommunalités, les Départements, la Région, l'État et l'Union Européenne, le projet Bretagne Très Haut Débit vise à déployer un réseau à très haut débit, via la fibre optique, en Bretagne. Cette initiative publique intervient en complément de l'action des opérateurs qui déploient sur leurs fonds propres la fibre optique dans les grandes villes ou agglomérations. A La Boussac, les travaux avancent. Le secteur Sud Est de la commune est livré, et les autres secteurs dont le centre bourg sont en cours de travaux.

Comment savoir si mon logement est raccordé ?

Pour savoir si votre logement est éligible à la fibre, il vous suffit de vous rendre sur le site Bretagne Très Haut Débit et d'indiquer votre adresse précise. Afin de savoir à quelle date vous serez raccordable à la fibre optique, Mégalis Bretagne a mis en ligne sur son site une cartographie. Elle permet de savoir à quelle phase le lieu/l'adresse choisis seront accessibles au très haut débit. Vous pouvez consulter le calendrier prévisionnel en suivant le lien ci-dessous : <https://www.megalis.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit-mon-eligibilite-a-la-fibre-optique-suivre-lavancee-des-travaux/>

Fin du réseau cuivre actuel

L'opérateur Orange est propriétaire du réseau cuivre et fermera progressivement celui-ci sur tout le territoire d'ici à 2030. Pour conserver votre accès téléphonique et internet, vous devrez passer à un abonnement via la fibre optique avec l'opérateur de votre choix.

Déchetteries Dol-de-Bretagne et Pleine-Fougères

Nous vous rappelons que la communauté de communes a mis en place au 1^{er} Janvier 2019 un contrôle d'accès par badge sur les 2 déchetteries communautaires situées à Dol de Bretagne et Pleine Fougères. **L'accès aux déchetteries se fait par carte d'accès uniquement.**

DOL-DE-BRETAGNE

Jour	Particuliers	Professionnels
Lundi	14h-16h45*	Fermé
Mardi	14h-16h45*	8h-11h45
Mercredi	9h-11h45 et 14h-16h45*	Fermé
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	14h-16h45*	8h-11h45
Samedi	9h-11h45 et 14h-16h45*	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

*Fermeture à 17h45 en horaires d'été.

PLEINE-FOUGÈRES

Jour	Particuliers	Professionnels
Lundi	10h-11h45 et 14h-16h45*	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	10h-11h45 et 14h-16h45*	10h-11h45 et 14h-16h45*
Jeudi	10h-11h45 et 14h-16h45*	10h-11h45 et 14h-16h45*
Vendredi	14h-16h45*	14h-16h45*
Samedi	9h-11h45 et 14h-16h45*	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Tri sélectif au cimetière

Déchets : au cimetière aussi le tri est indispensable !!!!

des bacs de tri étiquetés sont à votre disposition pour vous permettre de bien trier les déchets afin d'en améliorer le traitement

Dans les bacs déchets verts : vous ne pouvez déposer que terre, terreau, plantes et fleurs naturelles sans aucun emballage,

Dans les bacs divers : pots en terre et en plastique (sans terre ni terreau), mousse synthétique, fleurs artificielles, pierres et plaques.

Parce que chaque petit geste à son importance, nous vous remercions par avance de contribuer à cet effort environnemental.

Info sur le recensement a 16 ans



Syndicat des Eaux de Beaufort

Le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT se lance dans l'expérimentation !

Dans le cadre de son plan de résilience 2024-2030, les EAUX DE BEAUFORT se lance sur une **démarche vertueuse** d'anticipation des manques d'eau en travaillant à l'échelle du quartier sur l'ensemble de son territoire.

Avec le soutien de l'Agence de L'Eau Loire-Bretagne, le syndicat des EAUX DE BEAUFORT vous fera vivre l'expérience d'un abaissement de la pression de votre alimentation en eau potable. Chaque test s'accompagnera d'une campagne de formation individuelle, par un porte à porte, avec distribution de limiteur de débit de douche, sablier de douche, et flyers d'informations sur :

- Où vont nos volumes ?
- 3 types de volumes (essentiels, techniques et loisirs)
- Le Réducteur de pression réglé à 1,5-2 bars
- Comment prendre une douche avec 10-15litres ?

Dans quel but ?

Vous préparez aux périodes de sécheresses et gagner des volumes quotidiennement (décaler la date de coupure d'eau).

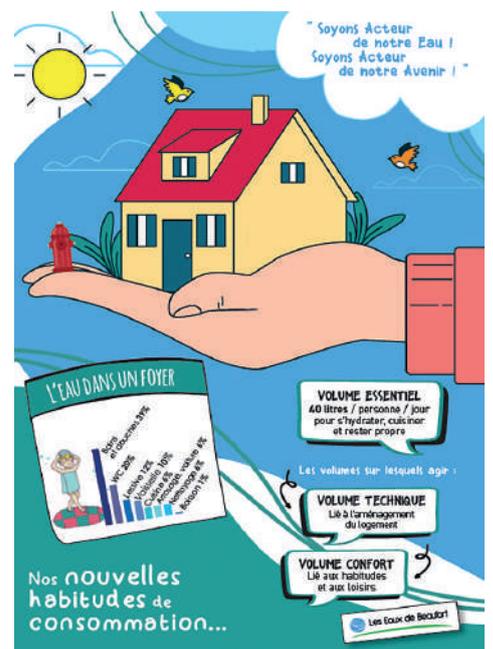
Sensibiliser la population aux économies d'eau et de préparer à un éventuel plan ORSEC ; une population préparée et ayant déjà vécu l'expérience de la limitation de l'accès à l'eau potable nous permet de nous sentir prêt et, d'adapter notre logement et quotidien.

Que se passe-t-il quand on réduit la pression ?

L'eau coule toujours mais à tout petit débit.

On adapte ses usages et on prend conscience de l'importance de l'eau dans son quotidien.

L'eau est précieuse, préservons là !



Histoire

A l'occasion des 80 ans du Débarquement et de la Libération de la France, vous trouverez ci-dessous le témoignage de Monsieur Louis HODOUIN sur la période comprise entre juin 1944 et août 1944.

Le débarquement en Normandie eu lieu le 6 juin 1944 et La Boussac fut libérée le 2 août 1944.

Ce témoignage est paru dans la revue « le Rouget de Dol » n° 70 du 2^{ème} semestre 1996.



Choses vécues à La Boussac (juin-août 1944). Réflexions Louis HODOUIN.

Le 5 juin 1944, dans l'après-midi, je quitte le collège Saint Magloire de Dol pour me rendre à vélo à Dinan passer les épreuves de la première partie du Baccalauréat (série C - Latin - Sciences) ; l'abbé Fernand Rivet, professeur de lettres au collège, accompagne ses deux élèves. Nous prenons pension chez les frères Saint Jean de Dieu aux Bas-Foins pendant la durée de l'examen.

Le 6 juin 1944, nous passons les premières épreuves dont une version latine tirée de Cicéron préconisant de construire les villes à l'intérieur des terres. Des vigiles peuvent ainsi prévenir de l'arrivée des ennemis, alors qu'une ville placée au bord de la mer laisse à ceux-ci la possibilité d'arriver silencieusement de nuit jusqu'à ses murs et surprendre ses habitants endormis...

Prémonition de l'académie ?...

Ce n'est que le 7 juin que j'ai connaissance du débarquement allié. L'après-midi, durant la composition d'anglais, des avions viennent mitrailler la gare de Dinan, s'attaquant aux locomotives.

Le retour, à vélo, depuis le viaduc de Dinan jusqu'à l'Abbaye de Dol se fait au milieu des colonnes allemandes montant vers le front de Normandie. Les soldats à pied réquisitionnent, sans contestation possible, tous les vélos. Les habitants de l'Abbaye nous en informent et pendant que mon ami rentre à pied chez ses parents dans la grande rue, je prends la route de Bonnemain, puis par Carfantin et la Pierre du Champ-Dolent, je rejoins Epiniac puis La

Boussac où séjourne ma famille : mon père, rentré de Paris, ma mère et ma jeune soeur.

Alors commence une longue période d'attente et de désœuvrement ponctuée par mille incidents dans l'espoir de la Libération. Certains

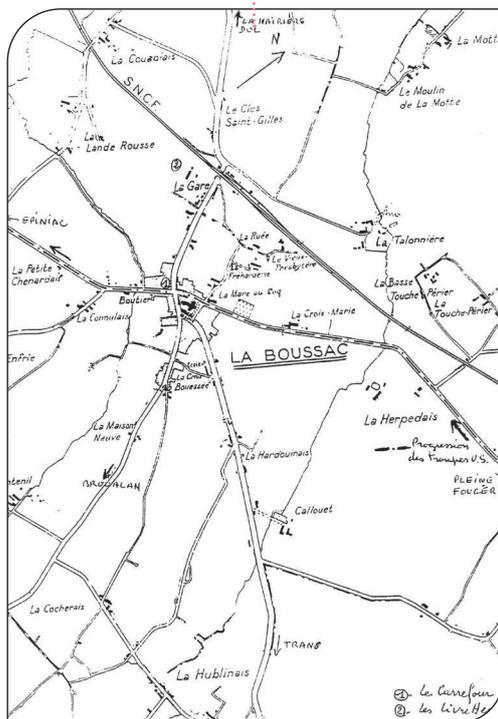
restés plus présents à mon esprit méritent d'être rapportés pour contribuer à la mémoire de cette époque.

Effectuant leur regroupement vers le front, venant d'Epiniac et se dirigeant vers la Normandie, des groupes d'Allemands traversent le bourg de La Boussac à bicyclette ou avec des attelages de fortune, rarement en camions ou en véhicules militaires. Un après-midi de pluie, une centaine d'hommes de type asiatique en uniforme de la Wehrmacht, accompagnés de leurs femmes et enfants, passent sur des voitures attelées à trois chevaux de front comme des troïkas.

Ils transportent avec eux tout leur arroi hétéroclite, y compris des animaux.

Un soir, une section d'une vingtaine de soldats allemands apparaît, transportée sur des charrettes de cultivateurs du Nord-Finistère. La petite troupe s'arrête à l'entrée du bourg et prend son cantonnement dans un verger près du lavoir municipal de Boutier, en face de l'abreuvoir et de la forge. L'officier se fait conduire à la mairie puis au domicile du maire, boulanger sur la route de Trans. Il annonce qu'il réquisitionne sept équipages. La réunion est assez houleuse, une personne de la commune parlant allemand sert d'interprète.

Le soir même sept cultivateurs, avec charrettes et chevaux, viennent prendre en charge le matériel allemand puis partent vers la Normandie. Ce n'est que quelques jours après, au-delà d'Avranches, qu'à la faveur de la nuit ils faussèrent compagnie aux allemands.



Tous revinrent à La Boussac, plus chanceux qu'un jeune cultivateur d'Epiniac, un camarade de classe à La Boussac, qui dans un convoi identique fut tué lors d'un mitraillage allié en Normandie.

Un après-midi où je me rends avec mon père dans notre prairie des Livrettes (transformée aujourd'hui en zone d'épuration des eaux usées), nous croisons devant le magasin de la coopérative un camion allemand chargeant des pommes de terre. Descendant par



l'ancien chemin creux, nous sommes salués par un jeune homme en uniforme de l'armée allemande assis sur la barrière du pré. En français, il nous dit qu'il est originaire de la région d'Haguenau, incorporé de force dans l'armée allemande, qu'il est venu avec le camion pour servir d'interprète. Une longue conversation s'engage sur les malheurs de la guerre, mon père allant jusqu'à lui proposer de rester parmi nous. Il refuse craignant pour la sécurité de ses parents et de sa famille ; très vite sa présence serait signalée : nous devons nous tenir sur nos gardes, des délateurs étant présents sur la commune.

Ceci nous laissa à la fois perplexes et gênés, mon père me conseillant un silence total. Un seul voisin avait été témoin de notre entretien.

Une certaine activité aérienne alliée a lieu durant cette période. Assez souvent des vagues d'avions survolent La Boussac à haute altitude en direction nord-sud pendant que des avions à double fuselage patrouillent à basse altitude.

Un dimanche après-midi, me trouvant avec ma famille vers la Hublinais où nous étions allés chercher du lait baratté, une vague de plusieurs dizaines d'avions arrivant du sud passe sur nos têtes laissant tomber non des tracts mais une pluie de petits papiers argentés, pour brouiller d'éventuels radars. Soudain nous voyons deux bombes se détacher d'un avion et nous entendons une explosion : elles étaient tombées dans une prairie près du pont

du Guyoult, avant la côte de la Hairière, sans causer de perte humaine.

Plus sérieuse fut l'annonce, un matin, de la présence de wagons chargés de munitions stationnant à la gare. Plus préoccupant encore le passage d'avions anglais, ce qui eut pour effet de vider le bourg de La Boussac d'une bonne partie de sa population qui se transporta avec le pique-nique vers les bois de Landal. Sans doute vieux réflexe agreste (que firent nos ancêtres en novembre 1793, quand les Vendéens et les troupes de Kleber et Marceau patrouillaient et s'entretenaient à La Boussac, sans nous laisser de documents sur leur aventure ?).

Je reste à la maison avec ma famille et quatre ou cinq personnes âgées. Mon père et moi, nous avons creusé dans notre jardin, sous un grand pommier, une tranchée en forme de hache que nous avons étrésillonnée et recouverte de fagots en prévision d'éventuels combats.

Un premier passage d'avions à basse altitude nous fit nous rassembler dans cette tranchée ; peu de temps après, un second vol fut suivi de détonations : un chapelet de petites bombes à ailettes était largué du pont de la Couaplais jusqu'à La Talonnière et le Vieux-Presbytère. Il y eut des blessés. Des branches de pommiers furent coupées dans notre champ du Vieux-Presbytère où une partie du mur ouest, près duquel était tombée une bombe, se fissura et s'écroula par la suite.

L'attente des «Anglais» nous tenait en haleine : nous écoutions la B.B.C. et relevions sur nos cartes les localités de la Manche et du Calvados citées comme zone de combat, lorsque la présence de courant électrique le permettait.

La poste continuait de fonctionner et l'Ouest-Eclair arrivait presque chaque jour. C'est ainsi qu'un matin je vis arriver tout joyeux, brandissant le journal, un ami venant m'annoncer que j'étais reçu au Baccalauréat : ce fut une fête pour la famille.

La population du bourg avait fortement augmentée, tous les logements vacants ayant été occupés par des «réfugiés» venus surtout de la région de Saint-Malo. Le ravitaillement en nourriture était parfaitement assuré par les trois boulangers, les deux bouchers et les deux charcutiers qui vendaient assez librement leurs marchandises au-delà des tickets de rationnement. Le lait et le beurre pouvaient être achetés dans les fermes. Quant aux légumes, chacun les avait dans son jardin ou les trouvait chez un voisin. Par contre l'épicerie (sucre, huile, café) manquait. L'ambiance restait calme, sans heurts avec les troupes allemandes.

Toutefois, un voisin, menuisier, avait été arrêté pour fait de résistance et emprisonné à Vitré, d'où il avait pu s'échapper à la suite d'une action de la résistance sur la prison.

La proximité du Maquis de Broualan n'apporta pas de grosses perturbations sur la commune de La Boussac, sauf quelques actions de ravitaillement forcé.

Mon père, originaire du Rocher de la Ville Ameline en Broualan, se rendait souvent au bois de Buzot, connaissant parfaitement les lieux et les habitants de la Laupinière, village voisin, et aussi pour aider, en particulier pour l'habillement. Il semble que peu de gens de La Boussac ne s'impliquèrent dans cette affaire de maquis, peut-être par manque de confiance dans ses membres originaires pour la plupart de la région de Saint-Malo.

L'incendie de la mairie et de l'école de Cuguen, ainsi que le rassemblement de la population du bourg dans l'église par les Allemands, à la suite de l'exécution d'un des leurs par, disait-on, un groupe de résistants de Buzot, fut vivement ressenti à La Boussac, mais paraissait encore loin.

L'annonce de l'intervention de la milice contre le maquis de Broualan, le 7 juillet, avec ses sept morts, apporta une vive émotion. La réaction fut cependant très calme et n'eut pas d'incidence sur le comportement de la population qui attendait passivement mais avec une grande impatience l'arrivée des troupes alliées.

Fin juillet je suis témoin d'une intervention assez musclée de l'armée allemande venue «réquisitionner» une Peugeot 402 ayant peu roulée avant-guerre, appartenant à un voisin et stationnée durant toute la guerre dans un garage près de notre maison : comment avaient-ils pu connaître l'existence de ce véhicule ? Mon père fut interpellé par ces Allemands pour fournir la clef du garage, clef qu'il ne possédait pas. Devant ses atermoiements, il fut violemment plaqué sur un pilier du garage, un soldat allemand casqué rabattant sa mitraillette, la braquant sur la poitrine de mon père, son chef exigeant à haute voix la remise de la clef.

Sans doute simple intimidation : la scène dura quelques minutes qui parurent très longues et fut interrompue par l'arrivée du propriétaire de la voiture avec ses clefs.

Un quart d'heure après, tout était terminé et la voiture partie...

La zone des combats se rapprochant du sud de la Manche, les autorités décident le transfert

vers Dinan des pensionnaires de l'hôpital psychiatrique de Pontorson. Un long convoi de charrettes à ridelles, tirées par des chevaux transporte les malades. De grands calicots blancs portant une croix rouge, pour signaler aux avions un convoi sanitaire, flottent sur ces attelages.

Infirmiers et infirmières en blouse blanche à pied ou à vélo cheminent près des charrettes où sont allongés certains malades ; d'autres marchent et sous l'excitation ambiante entonnent des chants guerriers. Les malheurs de la guerre n'épargnent personne.

Le 1^{er} août en fin de matinée, je vais avec mon père, montés sur de vieux vélos, à Pleine-Fougères. Là des bruits couraient que les «Anglais» étaient à Pontorson. Nous revenons à La Boussac porter la bonne nouvelle sans être allés, après hésitation, vérifier sur place.

Au retour, nous sommes arrêtés à la Herpédais par un jeune soldat allemand nous barrant brusquement la route. Le vélo de mon père n'ayant plus de frein, alla s'arrêter dans le fossé basculant sans trop de mal mais la roue avant du vélo de travers. Pendant qu'un véhicule allemand sortait d'un abri sur le bord de la route, le soldat relevait la bicyclette, remettait la roue droite et rendit son vélo à mon père avec le sourire, avant de remonter dans son véhicule qui partait. Plus de peur que de mal.

Dans l'après-midi, une voiture et un camion allemand traversèrent plusieurs fois le bourg récupérant des soldats en perdition dans le secteur.

Le soir à la tombée de la nuit, deux blindés allemands vinrent patrouiller dans le bourg de La Boussac, s'arrêtant même quelques instants, puis peu de temps après repartirent vers Dol. Quelques minutes après, deux avions alliés patrouillaient en rase-mottes survolant la route d'Epiniac à la sortie du bourg.

L'approche de notre libération ne nous rendait pas anxieux d'hypothétiques combats mais excitait notre attente d'événements exceptionnels et nous incitait à de longs colloques sur tout et n'importe quoi, avec les relations et n'importe qui : une certaine convivialité existait et beaucoup musardaient sur la place, près de la pompe et au carrefour.

Fort tard, la nuit étant tombée, nous nous trouvons à ce carrefour lorsque venant de la route du cimetière, deux soldats Allemands voyant le café de Marie Dugué ouvert, y entrent pour se reposer et se désaltérer après avoir déposé leur MAUSER à la porte, culasse enlevée.

Rentrés à notre tour dans le café, une conversation s'engagea hachée de « *kapout* », « *guerre gross malheur* », les deux hommes laissant voir leur désir d'être mis à l'abri et en sécurité : bref de se rendre.

La nuit n'était sans doute pas au courage. Que faire ? Je me souviens du dilemme évoqué : « *si les Anglais sont là demain, nous pourrions les exhiber ; si les boches reviennent, qui leur mettra une balle dans la peau ?* »

Des anciens de 14, dont l'un baragouinait l'Allemand, leur expliquèrent que le mieux pour eux était de partir dans la direction de la gare puis de suivre sur la gauche la voie ferrée : pas de « terroristes » à craindre sur ce parcours.

Egoïsme, lâcheté, peut-être respect de l'autre et de l'ennemi. Chance ou Malchance, Destin dont nous reparlerons.

La nuit du 1^{er} au 2 août fut brève : à peine l'aube d'un jour nouveau se lève sur La Boussac que mon père me réveille.

Le soleil apparaît pour présider cette journée mémorable. Inquiets, nous tendons l'oreille vers l'est d'où parvient un bruit persistant semblable à celui d'immenses escadrilles de bombardement rentrant à leurs bases à cette heure matinale, bruits confus et ronronnements constants de moteurs.

Pensifs, nous écoutons « *le piétinement sourd des légions en marche* »

Alors que je reste près du carrefour, mon père part à pied vers le cimetière, jusqu'au tournant avant l'école libre des garçons. Il m'a maintes fois raconté comment il aperçut venant du tournant de la Herpedais un groupe de véhicules dont bientôt se détacha une « Jeep » qui vint à sa hauteur alors qu'il s'écartait dans le fossé. Vite, ayant aperçu de nouveaux uniformes et assez abasourdi, il leur demanda « *Anglais, Anglais* », la réponse fut brève « *Come on, Germans, Germans ?* » et immédiatement il fut prié de s'asseoir près du conducteur, un soldat lui plantant son fusil dans le dos pendant qu'un troisième lui montrant une carte articula « *La Boussac, Germans, Germans ?* »

Sur ses dénégations la jeep qui avait été rejointe par deux automitrailleuses se mit en route et c'est ainsi que je vis mon père traverser le bourg et être retenu jusqu'à Boutier où on le pria de descendre de la jeep.

Peu après, sonna l'Angélus. Nous n'étions à cette heure matinale que cinq ou six personnes dans le carrefour qui devait pendant 48 heures être le centre de la vie du bourg.

Commença alors la longue noria de toutes sortes de véhicules militaires :

- chars de combat,
- camions G.M.C. chargés de troupes ou de jerricans,
- half-tracks,
- commande-cars,
- Dodges...

Puis vinrent :

- l'artillerie avec ses canons sur caisses de char ou d'autres de gros calibres, tractés avec leur tube énorme,
- le génie avec des éléments de ponts, des bulldozers, et toute sorte de matériels inconnus de nous.

Chaque véhicule était recouvert d'un grand rectangle de toile rose fluorescente d'environ 2 mètres sur 3 qui, grâce à la maîtrise de l'air des alliés, signalait ainsi sa présence aux patrouilles aériennes qui le survolaient.



La question était « Auront-ils assez d'essence ? »

La colonne blindée se dirigeait vers Brest. Pourquoi avoir pris la route de La Boussac ?

Le passage par Dol interdit par un nid de résistance allemand sur l'axe Pontorson-Dol, la colonne blindée avait rejoint la route Pleine-Fougères-La Boussac, contournant Dol par le sud et se dirigeait vers Evran, pour passer la Rance, le viaduc de Dinan étant considéré comme vulnérable ou ayant déjà une arche détruite.

La ria de la Rance constituait en soi, une ligne naturelle de défense du sud de Dinan à Saint-Malo, d'où ce débordement par le sud.

La prise de conscience que c'étaient les « Américains » qui nous avaient libérés rejoignait notre admiration pour le matériel militaire moderne qui ne cessait de traverser La Boussac.

A cette époque, la route était étroite à l'arrivée du carrefour, de vieilles maisons existant encore sur la place. Le flux incessant de véhicules durant toute cette journée nécessitait un

ralentissement, surtout pour les longues remorques, et nous avions loisir d'admirer ces G.I. et leur matériel.

La foule, au milieu de la matinée, ovationnait les libérateurs et une ambiance de fête régnait surtout lorsque les occupants d'une voiture s'arrêtaient pour serrer les mains et distribuer cigarettes, chewing-gums et autres denrées tirées des boîtes de rations alimentaires. Chacun se parlait et tous communiaient dans l'allégresse échangeant leurs impressions avec les autres témoins de cette véritable kermesse.

Soudain, venant de la route de la gare, deux jeunes femmes accompagnées de leur mère, mais fermement tenues par quelques jeunes gens étrangers à la commune arrivent au carrefour entourées de cris hostiles : *« Il faut qu'elles payent... »*

L'étonnement, l'indifférence, puis la réprobation sans haine mais craintive s'empara de cette population joyeuse et libérée. Dans toute circonstance troublée, il n'y a pas grand-chose de bien et de grand à attendre d'une foule

Et voilà les deux jeunes filles à genoux au milieu du carrefour, les véhicules militaires continuant à passer à vingt ou trente centimètres devant elles.

Puis ce furent des cris : *« des ciseaux, des ciseaux »*

Ces jeunes gens rentrèrent dans une première maison réclamant des ciseaux. La maîtresse de maison les renvoya avec cette remarque : *« Ah non, pas mes ciseaux, pour ça »*.

Une autre paire de ciseaux arriva et l'autodafé eut lieu !

De beaux cheveux noirs tombèrent sur le goudron, deux cranes tondu avec des épis hirsutes, deux ou trois plaies sanguinolentes, deux visages aux yeux rougis pleins de larmes mais au regard fixe toisant la foule, telles m'apparurent ces figures dont la faute semblait nécessiter une telle justice immanente et sans appel.

Malaise craintif de certains, silence gêné ou réprobation d'autres, en tout cas, coups de gueule et impression de force de ceux qui tenaient alors le haut du pavé. *« On les fout sous les chars... »*

Le bon sens revint avec cette demande répétée *« Qu'elles rentrent chez elles »*... et l'on vit la mère reprenant ses deux filles et faisant retraite avec elles vers la gare.

Dans ces moments, le temps passe vite et des événements différents se succèdent.

« C'est un boche, c'est un boche » crie la foule à l'apparition d'un soldat portant l'uniforme allemand assis, en un mauvais équilibre, sur le capot d'une jeep, les mains en l'air. Voir un soldat en uniforme de la Wehrmacht prisonnier des Américains, passant ainsi perché n'émut personne. Les gens dans leur naïveté sur les mœurs des troupes de choc étaient plutôt heureux de voir ce spectacle qui après un temps d'arrêt reparti vers Epiniac.

La rumeur puis la certitude ne se fit pas attendre : *« Il l'ont tué »* et la réalité fit le tour du bourg : dans la descente vers le Pont Perret le soldat avait été prié de rentrer dans un champ où quelques balles lui furent fatales.

C'est le chef cantonnier qui ramena le corps jusqu'au cimetière dans sa petite charrette lui servant chaque samedi à enlever le tas de débris balayés dans le bourg. Le vicaire de La Boussac assista à l'inhumation et bénit la tombe.

Cette mort souleva une émotion certaine, surtout lorsque l'on sut que cet « allemand », était en réalité un polonais, un *« Malgré nous »* sans doute.

Jamais deux sans trois...

Une jeune femme dont la famille habitait sur la route de Trans s'était retirée, devant accoucher dans quelques semaines, dans une maison d'amis résidant près de Boutier.

Elle aussi devait être tondue, présentée dans cet état à sa mère, ramenée accompagnée vers le bourg puis ainsi humiliée, abandonnée seule dans le bourg au milieu des gens suivie du regard par la réprobation populaire.

Sur le point d'arriver à Boutier, elle s'effondra sans secours, sur le bas-côté de la route : deux femmes vinrent la relever et la trainer jusque chez elle.

Ce dernier incident eut un retentissement exceptionnel dans la famille.

A la maison non seulement on ne racontait pas d'histoires grivoises mais toutes allusions au sexe étaient écartées. Vers la fin de la matinée, je rentrai à la maison avec mon père et quelques voisins pour « arroser » la libération.

Ma mère, en furie, nous accueillit sur cette apostrophe : *« Avec toutes leurs histoires, ils m'ont gâché cette belle journée... Comment aucun d'entre vous n'a pu arrêter ces voyous »*. Quant au mépris de la vie humaine, les uns ne valaient pas mieux que les autres.

Suivirent des considérations sur les débordements sexuels des hommes et leur

besoin de trouver des partenaires... je fus étonné d'entendre ma mère admettre que des jeunes femmes, si cela ne les gênait pas, puissent satisfaire l'occupant, préservant ainsi l'intégrité des autres femmes. Par des réminiscences évangéliques chacun était invité à faire son examen de conscience sur le sujet.

S'ensuivit un plaidoyer féministe sur la qualité des femmes à gérer leur vie et les affaires du monde, sur la pusillanimité des hommes ou leur manque de mesure.

Vraiment l'époque de la libération marque un tournant dans le rôle et la place des femmes dans la société.

Et toujours des convois de l'US Army se dirigeant vers l'ouest, traversent le bourg.

L'après-midi de cette mémorable journée est marquée par deux manifestations patriotiques.

La première, au début de l'après-midi à Broualan devant le monument aux morts, est une manifestation improvisée en souvenir des quatre morts du maquis de Buzot et des trois habitants de Broualan tués, mais aussi pour marquer la libération de cette commune ou les troupes US n'étaient pas venues.

Mon père prit la parole devant ces nombreux compatriotes pour rappeler la guerre de 14-18 dont il était un des rescapés à Broualan, pour magnifier la liberté retrouvée et exalter ses sentiments républicains en évoquant la République de 93, aux applaudissements fournis de l'assistance.



Sans doute mon père féru de Victor Hugo n'avait aucun désir de demander la création d'un comité de salut public, mais formé à l'école communale de Broualan, type Jules Ferry, voulait-il affirmer son amour de la liberté, son patriotisme, sa haine viscérale de l'Allemand apprise sur les bancs de l'école, ravivée par son service militaire de 3 ans au 27ème régiment de Dragons à Versailles et les cinq années

(août 1914-juin 1919) sur divers fronts depuis la Belgique, la retraite de la Marne, sur la Somme, à Verdun et en Champagne pour finir en Alsace libérée.

Après avoir enfin arrosé la «Victoire», nous revenons à La Boussac où une réunion près du monument aux morts se formait autour de quelques drapeaux avec près d'une centaine de personnes, parmi lesquelles les jeunes gens du matin portant brassards tricolores rehaussés du sigle FF.I. et possédant un fusil de guerre.

Nous assistons à la minute de silence puis à une Marseillaise vibrante lorsqu'un homme réfugié dans la commune, en un geste patriotique et théâtral, prend une petite fille dans ses bras et se portant à la hauteur des drapeaux essuie la face de l'enfant voulant sans doute symboliser ainsi la disparition de la tâche que constituait, sur le pays, l'occupation allemande.

Applaudissement de la foule, lorsqu'une voix s'élève :

« Eh ! Monsieur, est-ce bien votre place ici ? »

Riposte de l'interpellé :

« Et vous Monsieur quelle a été votre place et votre activité avec les boches ? »

Brouhahas divers, mouvements de foule qui prend parti pour l'un ou pour l'autre : on en arrive aux mains.

L'affaire eut des suites : la nuit même des croix gammées furent dessinées sur la maison de l'intervenant avec menace de brûler celle-ci.

Mon père se rapprocha de ces sept «résistants», des photos furent prises, un endroit pour dormir leur fut trouvé et le lendemain, canalisant leur énergie, il les persuada de rentrer chez eux.

Un milicien est arrêté et amené dans les toilettes, alors existantes sous les halles de La Boussac. Là, passé à tabac, le visage tuméfié et tout maculé de sang, il est copieusement rossé. Il est alors conduit vers Broualan où il aurait participé à l'expédition du 7 juillet. Le bruit courut qu'il se serait suicidé à l'Hôtel-Dieu de Rennes.

La Boussac était bien libérée.

Pendant ce temps, l'armée américaine continue à traverser le bourg de La Boussac distribuant parfois cigarettes ou boîtes de rations U.S. qui surprennent par leur contenant et leur contenu.

Se présentant sous forme d'une brique marron en papier paraffiné, difficile à ouvrir, chacun était heureux d'y découvrir :

- un paquet de six cigarettes
- deux chewing-gums
- un petit paquet de papier hygiénique
- des gâteaux secs
- des pastilles que nous prenions pour des bonbons et qui auraient dû être dissoutes dans une pinte d'eau pour la stériliser.
- nourriture déshydratée au goût infect, mangée en l'état.

Moins pressés, sans doute, certains conducteurs arrêtaient leur véhicule et prenaient des photos. Dans les jours qui suivirent, un troc s'installa consistant dans l'échange de jerrican d'essence contre un litre de goutte et parfois des œufs. J'excellais comme intermédiaire et interprète dans ces tractations.

Un accident grave survint dans le bourg de Pleine-Fougères, avec morts et maisons brûlées, à la suite de la collision d'un véhicule blindé et d'un GMC chargé d'essence.

Il fut décidé d'assurer la circulation dans le carrefour de La Boussac. Des fanions furent fabriqués et d'heure en heure pendant quelques jours, une dizaine de jeunes se relayèrent au carrefour pour permettre aux véhicules de passer sans encombre.

Plusieurs voitures M.P. s'arrêtèrent pour nous remercier de notre coopération.

Pendant les jours qui suivirent la libération, notre attention fut attirée par plusieurs centres d'intérêt près de La Boussac :

- Un petit aérodrome s'improvisa sur la route de Pleine-Fougères au Chatel. Il s'agissait d'un groupe de «piper-cubs» pouvant atterrir ou s'envoler dans une prairie. Le P.C. de cette unité était installé dans des camions dispersés sous les arbres des chemins ou des champs avoisinants. Plusieurs jours cette attraction attira ma curiosité admirative devant l'aisance des départs et des arrivées de ces petits avions d'observation stationnés à terre sous des arbres.



- La présence éphémère près du Château de Landal d'un régiment du Génie avec son gros matériel de réparation et particulièrement un imposant groupe électrogène.

- Un groupe de transmission séjourna également dans un champ sur la route d'Epiniac. Mes nombreuses visites, mes connaissances, bien que rudimentaires, de l'anglais me permirent de me créer des relations grâce auxquelles, en l'absence d'informations par les journaux ou les postes radio réduits au silence par manque de courant électrique, je pus me tenir informé des nouvelles du monde.

Ceci me permit de suivre sur leurs cartes la progression des troupes alliées, montrant à mes hôtes la situation des différentes villes citées dans les communiqués ou atteintes par l'avancée spectaculaire des troupes alliées, qu'ils avaient du mal à localiser sur la carte. Durant les quatre années d'occupation nous avons écouté la radio anglaise et nous attendions l'arrivée des Anglais.

L'arrivée des troupes Américaines dans notre région substitua dans notre esprit leur puissance à celle des Anglais. L'efficacité de leur organisation et la capacité de leur matériel militaire firent grosse impression et contribuèrent à assurer leur leadership.

Crédits photos : Madame Christiane LEDUC, soeur de Monsieur Louis HODOUIN et Monsieur Dominique MABILE (photos prises entre Caharel et l'Eguillère le 3 août 1944)

Dans la continuité de ce récit, la commune invite toute personne possédant des archives privées (documents, photos, lettres, etc.) sur cette période à les confier temporairement à la mairie pour numérisation. Bien entendu, tout document confié sera restitué à ses propriétaires une fois la numérisation soigneusement effectuée.

Renseignements utiles



Agence postale communale		02 99 58 24 31
Horaires d'ouvertures Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 14h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h15		
Déchetterie Pleine-Fougères		02 99 48 54 96
Déchetterie Dol-de-Bretagne		02 99 80 33 31
Cabinet médical		02 99 80 01 89
Docteur MARIO		
Cabinet infirmier - 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 03 46
Mme MONVOISIN Emmanuelle Mme BARDET Sandy Mme LOISEL Marine		
Cabinet infirmier - 1 allée de l'Ecole		06 47 61 13 74
Mme LOISEL-MATHELIER Céline Mme CAM-LE CUNFF Christelle		
Cabinet kinésithérapeute 28 ter rue des Lavandières		02 99 80 04 98
Mme METIVIER Virginie Mme VAUGRENTE Sylvie		
Ecole publique (maternelle et primaire)		02 99 80 02 66
Mme PIOT		
Ecole service périscolaire		
Garderie 7h15 à 8h40 et de 16h45 à 18h45		02 57 64 08 67
Restaurant scolaire 10h30 à 12h		02 57 64 08 68
Pompiers		18
Gendarmerie		17
Dol de Bretagne		02 99 48 02 40
Lundi au samedi	de 8h00 à 12h00	
	de 14h00 à 18h00	
Dimanche	de 9h00 à 12h00	
	de 15h00 à 18h00	
Pleine Fougères		02 99 48 60 14
Lundi	de 8h00 à 12h00	
Mercredi et Samedi	de 14h00 à 18h00	

AGENDA

1^{er} SEMESTRE 2025

Dates	Événements
11 janvier 2025	Vœux du Maire 17h00 - Salle des Fêtes de TRANS LA FORET
25 février 2025	conférence "Plaisir, sécurité, sérénité au volant" 10h à 12h
1 ^{er} mars 2025	Choucroute - Liens d'Amitié - À emporter
15 mars 2025	Repas réunionnais - Amicale Laïque Salle des fêtes - Épiniac
24 avril 2025	Matinée citoyenne 9h-12h
25 avril 2025	Passage du tour de Bretagne Rue des Lavandières - Rue du Mont Saint-Michel
1 ^{er} mai 2025	Vide-grenier - Comité des Fêtes
8 mai 2025	Commémoration 80 ans Victoire 1945
8 juin 2025	Concours de pêche - ACCA
20 juin 2025	Fête de la Musique - Comité des Fêtes
28 juin 2025	Fête de l'école - Amicale Laïque



La Boussac - Classe 4 - 2024